

JUSTICE A2

**Nouveau procès
réclamé dans
l'affaire Olivier**

RADIO-QUÉBEC A11

**Les compressions
inquiètent vivement
les employés**

ASBESTOS A7

**Valorisation des
déchets: le
temps presse**



Québec considère que le temps commence à presser dans le dossier de l'usine de valorisation des déchets qui doit s'implanter à Asbestos, fait remarquer le député de Richmond, le ministre Yvon Vallières.

CONGÉDIEMENT A9

**La colère couve
chez les policiers
de Drummondville**

OTTAWA A12

**Spicer se ravise
et comparaitra
concernant sa gestion**

AFFAIRES A13

**Rendement le plus
faible de la Caisse
de dépôt depuis 82**



En 1990, les gestionnaires de la Caisse ont tout de même réussi à dégager globalement un rendement supérieur de 1,1 pour cent à la moyenne, a fait valoir le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Delorme.

MÉTÉO A2

(79e jour de l'année)

variable: 0 à - 11 C
Lever du soleil: 5h52
Coucher du soleil: 17h59
Demain: nuageux

Québec passe aux actes

□ Gel de salaire pour les employés de l'État □ Johnson épargnera 1 milliard \$

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

Les 400 000 employés de l'État québécois subiront un gel de leur salaire, fort probablement de 12 mois, à compter du 1er janvier 1992. C'est ce qu'a confirmé, hier, en conférence de presse, le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, quelques heures après avoir rencontré les principaux leaders syndicaux concernés.

M. Johnson a de plus indiqué que les 25 000 cadres de la fonction publique et les élus seront aussi appelés à faire leur part pour redresser les finances publiques. Leurs prochaines augmentations salariales seront réduites de moitié.

Par ce geste, le Conseil du Trésor estime à un milliard les sommes qu'il épargnera d'ici au 31 mars 1993, sur un manque à gagner de 1,5 milliard \$.

La décision du ministre Johnson a soulevé l'ire du monde syndical.

Même s'il se dit prêt à discuter avec les représentants syndicaux, il paraît peu probable que le ministre Johnson bouge sur sa volonté d'imposer un gel complet des salaires durant 12 mois.

Une autre hypothèse consisterait en un gel des salaires durant 6 mois,



Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, était tout sourire hier matin, avant de rencontrer les chefs syndicaux, dont Louis Laberge (à droite) et Gérald Larose (au centre).

suivi de hausses salariales limitées (à 3 pour cent?) sur une période de 18 mois. Mais M. Johnson n'a pas caché sa nette préférence pour un gel de 12 mois, suivi d'un plafonnement des augmentations de salaire de 6 mois.

Par ailleurs, l'accroissement salarial de 5 pour cent des cadres, qui devait entrer en vigueur le 1er juillet prochain, sera coupé de moitié. Pour les élus, c'est la majoration du 1er janvier 1992 (5 pour cent également) qui subira le même sort.

Contexte économique

«Dans le contexte économique et budgétaire actuel, le gouvernement ne pouvait pas indexer les salaires à l'expiration des conventions collectives», a expliqué M. Johnson.

Le ministre a précisé que sur le manque à gagner de 1,5 milliard \$, 740 millions proviennent de l'accroissement imprévu du déficit.

«Le prix des services publics doit être le miroir de la capacité financière des contribuables et de l'économie du Québec», a aussi fait valoir le président du Conseil du Trésor.

À la fin de l'exercice financier 1991-92, se terminant le 31 mars, le gel salarial devrait permettre au gouvernement d'épargner 243 millions \$, dont 34 millions dans la rémunération des cadres de la fonction publique.

Le ministre Johnson a ajouté qu'il avait l'intention de faire part officiellement de ses intentions à l'Assemblée nationale avant le dépôt du prochain budget. Même si le gel des salaires devra faire tôt ou tard l'objet d'un projet de loi spéciale, M. Johnson songe d'ailleurs, à court terme, à une «déclaration ministérielle».

Les mesures prises par le ministre Johnson équivalent donc à prolonger d'un an les dispositions actuelles des conventions collectives des employés de l'État, qui viennent toutes à expiration le 31 décembre 1991. M. Johnson a souligné que l'introduction de l'équité salariale dans la fonction publique ne sera par conséquent nullement compromise.

Réactions en page B1

Un éditorial en page B2

Lise Bacon évoque l'obligation d'acheter l'électricité de Wells

Norman DELISLE Québec (PC)

Le retard dans l'aménagement des gros projets hydroélectriques pour la province du Québec à se tourner vers des solutions extrêmes, y compris l'achat d'électricité auprès de Clyde Wells, a admis hier la ministre québécoise de l'Énergie, Lise Bacon.

Interrogée par la presse à sa sortie de l'Assemblée nationale, Mme Bacon a évoqué sur un ton dépité la possibilité que le Québec doive acheter de l'électricité de Terre-Neuve ou doive se tourner vers le gaz naturel.

«J'en suis presque à invoquer saint Jude», a-t-elle dit. Dans l'hagiographie chrétienne, saint Jude est le patron des causes désespérées.

Mme Bacon a rappelé que les travaux du projet Grande Baleine (Baie James) devaient commencer dans les premiers mois de 1991. Non seulement ils n'ont pas encore été entrepris, mais on ne sait même pas quand on pourra commencer à les exécuter, notamment parce que les autorisations n'ont pas été obtenues de la part du ministère de l'Environnement.

Centaines de millions

«Je suis très inquiète des retards», a dit Mme Bacon, soulignant que l'échéancier des travaux prévoyait leur fin en 1998.

Cette date ne pourra pas être respectée «à moins d'y investir des centaines de millions additionnels», a dit la ministre de l'Énergie.

Elle a dénoncé «les tergiversations entre les deux ministères de l'Environnement, qui font que les routes d'accès (au site des travaux) ne sont même pas entreprises».

Le différend qui oppose Ottawa et Québec pour l'émission des autorisations en matière d'environnement bloque les travaux. On n'a pas encore nommé la personne qui doit présider les audiences publiques. De plus, les communautés autochtones situées sur le territoire des travaux s'opposent toujours à ce qu'on les entretienne sans entente préalable avec elles.

Mme Bacon, qui se dit «sur la même longueur d'ondes à ce sujet que le président d'Hydro-Québec Richard Drouin», a rappelé que les retards feront en sorte que, dès 1998, les Québécois manqueront d'électricité.

Pas seulement l'électricité destinée à l'exportation vers les États-Unis, mais l'électricité même requise au Québec pour les besoins des Québécois et des industries qu'on cherche à attirer, a précisé la ministre.

«Il faudra se retourner vers des alternatives pas toujours souhaitables», a-t-elle dit.

Parmi ces alternatives, elle en a précisée deux, soit l'achat de courant produit à Terre-Neuve dans le projet Lower Churchill Falls, ou encore de l'énergie produite à partir du gaz naturel.

Plus tôt en matinée, le président Richard Drouin d'Hydro-Québec avait même évoqué la possibilité de

devoir recourir à des centrales au gaz, plus polluantes.

Outre les retards à Grande Baleine, Mme Bacon a également évoqué les retards dans l'aménagement des rivières Broadback, Nottaway et Rupert, à mi-chemin entre l'Abitibi et la Baie James.

«Je ne sais plus à quel saint me vouer. C'est rendu à un point critique et je suis à court d'arguments», a conclu la ministre.

L'urgence de la situation force d'ailleurs Mme Bacon à poursuivre les discussions avec Terre-Neuve, une

province avec laquelle le Québec a un virulent contentieux à la suite d'un contrat signé en 1966.

Quant au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, il a blâmé à mots couverts le gouvernement fédéral pour les retards.

«C'est la faute au manque de collaboration de certains hauts fonctionnaires au ministère fédéral de l'Environnement, qui n'ont pas le sens de l'urgence face à ces projets», a dit M. Paradis.

Des millions perdus — A11

Il n'en pouvait plus d'attendre!



«Pas une cenne» pour l'ACDE

— Picotte

Yves ROUSSEAU Sherbrooke

Le ministre responsable du Développement régional, M. Yvon Picotte, a déclaré hier que l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) «ne recevra pas une cenne» de son ministère.

Dans une lettre adressée à M. Picotte, l'ACDE réclamait un budget de 3 millions \$ du gouvernement pour assumer le développement de la région de l'Estrie, en guise de compensation au moratoire sur les sommets socio-économiques.

«Si les gens qui siègent à l'ACDE ne peuvent pas attendre la mise en place de la nouvelle formule appelée à remplacer les sommets socio-économiques, a lancé le ministre Picotte, ils n'ont qu'à remettre leur démission et ils seront remplacés par d'autres»,

a lancé le ministre Picotte, de passage à Sherbrooke pour lancer l'édition 1991 du concours de l'Ordre du mérite agricole.

«Qu'ils oublient ça», a ajouté le ministre en faisant allusion à la somme demandée par l'ACDE, rappelant que ce groupe a été parmi les premiers à demander la mise en place d'une nouvelle formule d'aide au développement des régions.

Le ministre a indiqué que la région de l'Estrie sera la première à profiter de la nouvelle formule, en vertu de laquelle de l'argent pourrait être versé à un comité formé en région pour assurer le développement économique.

«Si un sommet avait été tenu en Estrie, poursuit Yvon Picotte, la région n'aurait pas reçu grand-chose, puisqu'il se serait agi du dernier de la série des sommets, et les sommes disponibles étaient minimes.»

Le ministre n'a pas voulu élaborer sur la nouvelle formule qui sera appliquée au développement des régions, car les décisions finales n'ont pas encore été prises. «C'est encore à l'étude», a-t-il commenté.

M. Picotte a rappelé la bonne époque des années 1974-1975, alors que le gouvernement n'avait pas de dette et cherchait à partager la richesse le plus équitablement possible. «J'étais là», a-t-il souligné.

«Aujourd'hui, mentionne Picotte, nous devons gérer la pauvreté.» Il a rappelé que le gouvernement du Québec a une dette de 40 \$ milliards, qui s'accroît, car on arrive à payer les intérêts mais sans rembourser la dette.

«Nous en sommes rendus au moment où le talon de paye est plus long que le chèque et la capacité de payer de l'État a atteint son maximum.»

Les villes de banlieue s'arrachent les acheteurs!

Michel MORIN

Fleurimont

Les programmes de soutien à la construction domiciliaire font l'objet de surenchère dans les municipalités de banlieue du Sherbrooke métropolitain.

Après la municipalité d'Ascot qui décidait, à l'aube de 1991, d'accorder une subvention de 1000 \$ à l'acheteur d'une maison neuve, la Ville de Rock Forest emboîtait le pas la semaine dernière en offrant un crédit de taxe foncière de 35 pour cent en 1991, de 25 pour cent en 1992 et de 15 pour cent en 1993.

Et maintenant Fleurimont

Or, voilà que la municipalité de Fleurimont entre dans la danse. Les administrateurs municipaux imitent leurs collègues forestois, à la différence que le programme d'aide de Fleurimont est bonifié de 5 pour cent, déclassant par conséquent celui de Rock Forest.

À Fleurimont, la remise de taxe foncière s'effectuera également sur une période de trois ans, sauf que la première année d'application du programme ne sera pas 1991 mais bien 1992. Ainsi donc, le crédit de taxe sera de 40 pour cent en 1992, de 30 pour cent en 1993 et, finalement, de 20 pour cent en 1994.

Pourquoi lancer un tel programme dans une municipalité comme Fleurimont qui, historiquement, connaît une vigueur peu commune au chapitre de la construction domiciliaire? À cette question, le maire Julien Ducharme répond sans détour.

«C'est vrai que nous avons un grand nombre de promoteurs qui font un excellent travail de développement à Fleurimont. Nous voulons les garder chez nous et éviter qu'ils aillent construire ailleurs, dans une autre municipalité, admet le maire. Nous voulons les encourager et c'est pour cette raison que nous lançons ce programme.»

Même s'il est annoncé cette semaine, le programme est toutefois rétroactif au 1er janvier dernier. Ainsi, tout nouveau propriétaire qui aura procédé à la mise en place des fondations entre le premier janvier et le 31 décembre prochain sera admissible aux avantages du programme.

«Dès que les droits de mutation auront été enregistrés, le nouveau propriétaire aura droit de bénéficier des dispositions du programme, commente le maire Julien Ducharme. Il n'y a rien de bien compliqué.»

«Chapeau»

Le maire de Rock Forest, Gaétan Lavallée, n'a pas manifesté de déception en apprenant le geste posé par son homologue de Fleurimont. Au contraire, il a levé son chapeau devant l'initiative.

«S'il a décidé de mettre 40 pour cent, chapeau pour lui, devait commente le maire de Rock Forest. De toute façon, Rock Forest a toujours été innovatrice dans la région et ça ne me surprend pas de voir que d'autres villes copient notre programme. Mais pour cette année c'est trop tard, les nouveaux propriétaires sont déjà branchés.»

Bien que cette question ne soit pas du ressort de la MRC, une entente tacite a déjà existé entre les maires de banlieue en vertu de laquelle ce genre de programme d'aide devait faire l'objet de discussions avant d'être officiellement annoncé.

Cette entente n'a jamais été respectée.



Le ministre Yvon Picotte

Nouveau procès réclamé dans la cause d'Olivier

□ La couronne veut faire annuler l'acquittement

Sherbrooke

La couronne a demandé à la Cour d'appel du Québec d'ordonner la tenue d'un nouveau procès pour Richard Olivier. Ce dernier avait été acquitté par un jury d'une accusation de tentative de meurtre à l'endroit du menuisier Jean-Roch Lacasse, atteint d'une douzaine de coups de couteau, le 30 octobre dernier, à Sherbrooke.

Le procureur Michel Ayotte a présenté une requête en ce sens, hier, et réclamé du même coup l'annulation du verdict déjà rendu.

Olivier, âgé de 44 ans, de Sherbrooke, a été acquitté le 22 février de tentative de meurtre et de l'infraction incluse de lésions corporelles à la suite d'un délibéré de 14 heures au terme d'un procès de sept jours.

Motifs

La poursuite invoque deux motifs à l'appui d'un nouveau procès dans cette affaire. Elle croit à une erreur de droit dans les directives aux jurés concernant l'intention requise pour l'infraction incluse et la défense d'intoxication.

Le défenseur Michel Dussault a plaidé que le mélange de médicaments et de boisson alcoolique de son client l'empêchait de former l'intention spécifique de vouloir tuer M. Lacasse ou l'intention générale de le blesser.

M. Lacasse avait subi des blessures graves en répondant à la demande d'Olivier de se rendre chez lui pour discuter de travaux de réparation à des galeries dont ce dernier n'était pas satisfait.

Olivier a été arrêté quelques minutes plus tard et détenu sans cautionnement jusqu'à son acquittement par un jury de 11 personnes.

Naessens demande l'arrêt des procédures à son endroit

□ Le «délai raisonnable» est invoqué

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le chercheur Gaston Naessens a réclamé un arrêt des procédures concernant les 18 chefs d'exercice illégal de la médecine portés contre lui par la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Me Conrad Chapdelaine s'est plaint, hier, que le procès de son client n'avait pas été tenu dans un délai raisonnable, un droit protégé par la charte canadienne. Il impute le délai équivalent à 12 mois et demi au système judiciaire.

M. Naessens, de Rock Forest, est inculpé d'exercice illégal de la médecine entre le 14 octobre 88 et le 19 mai 89.

La corporation a porté plainte contre lui le 4 octobre 89. Elle lui rapproche d'avoir posé des actes médicaux envers deux de ses agents et sept autres personnes alors qu'il n'est pas inscrit au tableau de l'Ordre.

Le procureur Roland Veilleux soutiendra, demain, qu'un délai de 12 mois n'est pas anormal.

Le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec devrait ensuite prendre ce sujet en délibéré jusqu'à la troisième semaine d'avril. Il veut faire d'ici là le tour du sujet.

La question du délai, qui a fait l'objet d'un jugement de la Cour suprême à l'automne, commence à avoir des retombées au pays et aussi dans le district de St-François.

Jusqu'ici, le juge Roberge a déjà rendu une décision concernant le délai raisonnable dans une cause de violence conjugale et le juge Michel Beauchemin doit en rendre une autre au cours des prochains jours dans une cause de négligence criminelle causant la mort.

Quel est le délai raisonnable pour la tenue d'un procès? Me Chapdelaine a cité un arrêt concluant qu'une période de neuf mois était trop longue à Montréal et un juge de Bedford

a décidé que 16 mois étaient raisonnables dans son district.

M. Naessens, qui est surtout connu pour ses travaux en optique et ses recherches sur le médicament 714 X, a assisté à l'audience d'hier mais n'est pas intervenu.

On se rappellera qu'il avait été acquitté au terme d'un procès retentissant, le 1er décembre 90, d'accusations de négligence criminelle et de lésions au sujet de deux femmes atteintes du cancer et traitées au 714 X dans les années 83 et 84.

Le ministère public a par la suite abandonné d'autres plaintes contre lui relatives aux faits dont il est question dans la présente cause.

On a appris que la direction générale de la protection de la Santé au Canada avait autorisé des médecins à administrer le 714 X à titre expérimental à plus de 300 patients. Ce médicament est distribué gratuitement à ces médecins par M. Naessens.



Un camion en cavale a lourdement endommagé cette maison de la rue Bowen Sud, à Sherbrooke.

Le camion a durement ébranlé la maison

Sherbrooke

Plusieurs pratiquants de la philosophie du «jour le jour» savent que c'est l'instrument idéal pour faire face à la musique de la vie.

C'est le remède à bien des maux pour ne pas dire à tous les maux.

Quand une infirmière de carrière le soutient, l'affirmation prend plus de poids surtout si elle vit... dans un décor de semi-bombardement depuis plus de 48 heures.

La première nuit a été éprouvante: chaque bruit ou craquement commandait un examen des lieux. Mais hier, ça s'est tassé un brin.

«Que voulez-vous, je me serais bien passée de ce pépin-là. Je préfère de loin ma tranquillité. Mais il faut prendre ça au jour le jour, étape par étape. C'est la meilleure façon de faire et c'est ce à quoi je m'applique depuis plusieurs années. Après tout il n'y a pas eu décès, ni blessure grave.»

L'impact du camion

Mme Mable Fiset, 1492 rue Bowen Sud, à Sherbrooke, a reçu de la

visite fracassante lundi après-midi, vers 14h15.

Des employés de Vidéotron effectuaient des réparations dans le secteur quand un camion muni d'une nacelle a dévalé la pente à reculons pour s'immobiliser avec lourdeur et fracas contre le coin d'une maison de briques. La maison de Mme Fiset.

M. Alain Turcotte, âgé de 37 ans, de Sherbrooke se trouvait dans la nacelle. Il l'a échappé belle. Cramponné au fond de la nacelle, il était convaincu de se retrouver tout au bas de la pente Bowen Sud dans le pire des états.

Il s'en est tiré avec des douleurs au bras droit et à une jambe. Il a reçu son congé de l'hôpital le jour même.

Mme Fiset se trouvait au téléphone, dans la cuisine. «Quand j'ai entendu le bruit et que j'ai senti la maison trembler d'un bout à l'autre, je croyais qu'une grosse pierre venant de travaux de dynamitage s'était abattue sur la maison. J'ai fait le tour des pièces, finalement dans une chambre du fond, j'ai vu le mur défoncé et deux gros trous. Des briques

à l'intérieur, du bois de charpente arraché. Il y avait un camion.»

En sa qualité d'infirmière, après l'abasourdissement du moment, elle a couru vers la porte avant afin de porter secours à des blessés s'il y en avait. «Mais la porte avant a refusé de s'ouvrir. La porte arrière n'était guère mieux.»

Une fois à l'extérieur, elle a vu que deux compagnons de travail de M. Turcotte lui donnaient un coup de main.

Les secousses du choc de l'accident se sont propagées à la grandeur de la maison, y laissant des traces visibles. Seules les chambres principales et de bain ont été épargnées.

Mme Fiset ignore pour le moment à combien s'élèveront les travaux de réparation. Un premier évaluateur en sinistre est passé. Il en reste un deuxième à venir.

Quant à l'accident, les policiers ont noté que la transmission du camion se trouvait bien à la position d'arrêt. Il appartiendra aux experts de savoir si elle était bien à cette position ou s'il y a eu bris mécanique.

Les cambriolages représentent 200 000 \$

Sherbrooke

L'enquêteur Jean-Noël Turcotte de la SQ a évalué à 200 000 \$ la somme d'objets volés dans la région de Sherbrooke par une dizaine de personnes au cours des derniers mois.

C'est ce qu'il a révélé à l'enquête en cautionnement de Robert Rodrigue, âgé de 23 ans, de Sherbrooke, inculpé d'une douzaine de cambriolages commis pendant cette période.

La police a arrêté quatre individus en marge de ces vols, doit porter des accusations contre un cinquième et en recherche un sixième sur mandat.

La série décrite par M. Turcotte peut dépasser 50 cambriolages.

Me Jean Leblanc a réclamé l'élargissement provisoire de Rodrigue en invoquant la parité de cautionnement.

Jusqu'ici, un prévenu a été envoyé en cure de désintoxication et deux autres ont obtenu un cautionnement alors qu'ils doivent répondre d'un plus grand nombre de chefs et que leur casier judiciaire est équivalent ou plus chargé.

Les antécédents de Rodrigue remontent à 1986 et sa dernière condamnation a été de 17 mois le 19 juillet 89 pour des cambriolages.

Le procureur André Campagna a soutenu que l'accusé devrait rester écroué en attendant son procès.

Après avoir fait une rétrospective de la jurisprudence sur ce sujet, le

juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec a remis Rodrigue en liberté.

Il a cependant assorti son cautionnement de nombreuses conditions astreignant l'inculpé à un couvre-feu, à ne pas communiquer avec des personnes hypothéquées d'un dossier et

à se rapporter périodiquement à la police.

L'enquête préliminaire de Rodrigue a été fixée au 3 avril.

Cet individu doit répondre, entre autres, d'un cambriolage de 30 000 \$ de meubles et d'appareils électroménagers en septembre à Rock Forest.

Les syndiqués de Kruger déclencheront-ils la grève?

Huguette HEBERT

Bromptonville

Les syndiqués de Kruger pourraient opter aujourd'hui pour un accord avec la partie patronale, tout comme ils pourraient déclencher la grève.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'assemblée générale du Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Bromptonville. Sans convention collective depuis juin 1990, les syndiqués de Kruger ont à deux reprises refusé les offres patronales, alléguant qu'on leur refusait certains avantages accordés par les autres papeteries affiliées au Conseil des Syndicats nationaux (CSN).

La principale demande concerne le travail volontaire lors des congés statutaires du Jour de l'An et de la Fête du Travail.

Au cours de l'assemblée spéciale, les syndiqués prendront connaissance des derniers développements qui ont eu lieu vendredi dernier, lors de la rencontre qui réunissait les membres de l'exécutif du syndicat, la partie patronale de Kruger ainsi que le conciliateur Marcel Boisvert, mandaté par le ministre du Travail.

Pierre Paradis, président du syndicat, n'a rien voulu dévoiler de la tenue des pourparlers, soutenant qu'il devait d'abord en faire part aux membres. Il a cependant indiqué que c'était une assemblée très importante, puisqu'on y votera l'accord avec Kruger ou le déclenchement de la grève.

Comme à l'accoutumée, il y aura deux assemblées, l'une à 19 h et l'autre à minuit, afin d'accommoder les travailleurs des différents quarts.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour le Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: une zone intense de basse pression se trouve près d'Anticosti. Elle donne jusqu'à 10 cm de neige sur la Côte-Nord et la Gaspésie. Ces régions sont de plus soumises à de forts vents de l'ouest ou du nord-ouest.

Sur le centre de la province de Québec, ce sont des nuages et des chutes de neige passagères. Les conditions devraient s'améliorer avec la venue de températures à la baisse.

Sur l'ouest, ce sera ensoleillé mais froid à la suite du passage du front qui a traversé la province.

Estrie: dégelage en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de 0. Min.: près de -11. Vents modérés en matinée. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Ottawa-Hull, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 2. Min.: près de -6. Vents modérés en matinée. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Beauce, Québec: dégelage en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de 0. Min.: près de -10. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ennuageant.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 0. Min.: près de -10. Vents modérés en matinée. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 2. Min.: près de -14. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 0. Min.: près de -10. Demain: nuageux avec quelques chutes de neige.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: dégelage en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: -2 à -4. Min.: près de -14. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ennuageant.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées cessant en matinée. Dégelage par la suite. Température à la baisse pour atteindre près de -4 en fin de journée. Min.: près de -8. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Rimouski-Matapédia: nuageux avec quelques chutes de neige cessant en mi-journée. Dégelage par la suite. Température à la baisse pour atteindre près de -4 en fin de journée. Min.: près de -8. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Vers le sud			
Acapulco	22 30	Barbade	25 29
Bermudes	20 17	Brownsville	12 26
Daytona Beach	13 27	Honolulu	20 23
Kingston	25 32	Las Vegas	13 21
Los Angeles	09 19	Mexico	11 31
Miami Beach	20 30	Myrtle Beach	11 23
Nassau	24 26	Orlando	16 26
Palm Springs	10 22	Reno	01 07
San Juan	25 29	Tampa	16 25
Trinidad	21 31	W. Palm Beach	20 30

INDEX

Arts:	C-11
Bandes dessinées:	C-4
Carrières et professions:	C-9
Décès:	C-8
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-5
Petites annonces:	C-3
Santé:	B-3
Secrets:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jean Vigneault Éditeur en chef Rock Bédard Chef d'édition adjoint Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavelle Chef de service Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ J. Berlin St-Amand Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes
PRODUCTION Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pénin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur au tirage	André Casteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jacelyn Godbout
EXPÉDITION Michel Doyon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:

— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client\$3.43
taxe de vente du Québec 28
Coût à l'abonné\$3.71

Livraison par courrier de deuxième classe:

Engagement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits
déservis par camionnettes et camionnets motorisés, 1 an \$155.00,
6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre
territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois
\$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an
\$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes

"La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens de langue française, membre de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

L'autopsie exclut autant le meurtre que l'accident

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

L'autopsie a levé une partie du voile relativement au décès d'un homme dont le corps a été découvert dans une cour arrière, secteur Dufferin et Court, à Sherbrooke, en fin de semaine dernière.

Les détails préliminaires de l'examen pathologique, pratiqué hier sur le corps de M. Renaud Gagnon, ont permis à la police d'écarter les hypothèses de meurtre et d'accident.

Pour le moment, il est toutefois impossible de déterminer la cause exacte du décès. Voilà pourquoi des examens plus poussés sur des tissus physiologiques prélevés sur divers organes de la victime seront effectués au cours des prochains jours.

Le détective Alain Lévesque, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, s'est rendu à l'Institut Médico-Légal de Montréal, hier, pour assister à l'autopsie.

Accident mortel: la vitesse de l'auto a été déterminée

Sherbrooke (psj)

L'enquête entreprise par Métro Police Ascot-Lennoxville dans le but d'établir les circonstances de l'accident mortel de la fin de semaine, à Ascot, a permis de déterminer la vitesse à laquelle filait la voiture.

La police a toutefois refusé de préciser cette vitesse qui serait nettement supérieure à la limite permise de 90 kilomètres/heure. Il s'agit d'un élément-clé qui pourrait être déposé en preuve s'il y avait procédures judiciaires.

Rappelons qu'un étudiant de 19 ans de l'Université Bishop a péri dans la spectaculaire embardée, survenue vers 3 h 30, samedi, route 108 Est, à Ascot.

Il a été éjecté de la voiture puis écrasé par cette dernière.

La conductrice et un autre passager ont échappé de blessures mineures. Le détective Richard Collard, de Métro Police, a pu établir la vitesse à partir des traces de dérapage et de divers indices relevés sur la scène.

Il existe une façon très précise de calculer la vitesse d'une voiture impliquée dans ce genre d'accident, à l'aide de tables de calcul et de schémas.

Un expert

Un expert en la matière, indépendant de l'enquête en cours, sera éga-

lement invité à se prononcer sur la vitesse et pourrait servir de témoin advenant la tenue d'un procès.

L'affaire n'en est pas encore là.

Le détective Collard croit toutefois pouvoir compléter son enquête d'ici vendredi. Les rapports seront soumis au coroner Gilbert Germain et au substitut du procureur général du district judiciaire de Saint-François.

Il appartiendra au substitut de prendre la décision finale, à savoir s'il y a matière à poursuite ou non. On sait que les trois étudiants qui ont été impliqués dans l'accident avaient passé une bonne partie de la veille de vendredi dans un pub à Lennoxville.

Des hypothèses de conduite en état d'ébriété ont été avancées par certains observateurs.

Or les informations recueillies par La Tribune à ce sujet laissent entendre que ce ne serait pas le cas. Il n'y a eu ni alcooltest, ni prise d'échantillon de sang car l'enquête, à cause des détails relevés sur la scène, devait prendre une autre tournure.

Toutefois dans une tragédie de la route, l'enquêteur doit tenir compte de toutes les avenues possibles et prendre en considération tous les éléments: circonstances, vitesse, état du véhicule, état des occupants...

La police rencontrera de nouveau les deux survivants de l'accident avant de mettre un point final au dossier.

Trois jeunes cambrioleurs sont pris en flagrant délit

Sherbrooke (psj)

Le flair d'un policier, peu importe le territoire où il se trouve, ne se dément jamais.

Un agent de la Sûreté du Québec, qui s'adonnait à circuler chemin Biron, à Fleurimont, hier midi, a croisé trois jeunes aux allures louches.

LA QUOTIDIENNE

7 0 8 — 3 5 6 9

.. la réforme Ryan... la réforme Ryan..

Sherbrooke réagit avec prudence

Sherbrooke (F6)

Il n'est pas question pour le moment de monter aux barricades à Québec... Notre prise de position, nous la voulons d'abord dans le sens d'obtenir encore plus de collaboration de nos députés.

En intervenant ainsi hier, au lendemain de l'atelier de travail à huis clos des élus municipaux de Sherbrooke, la mairesse suppléante, Lise Drouin-Paquette, a fait preuve de prudence et de délicatesse dans ses propos, face à l'action que la Ville de Sherbrooke entend poser à l'endroit du gouvernement Bourassa sur la question de la réforme Ryan.

Le conseil municipal tiendra d'ailleurs demain midi, jeudi, une assemblée spéciale, afin de rendre publique sa prise de position et de confirmer le tout par résolution.

Mais si l'on avait pu déduire des propos tenus par les conseillers Serge Paquin et Bernard Tanguay que le conseil municipal brandirait haut et fort le drapeau que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aimerait bien voir tenir par le monde municipal dans son ensemble, Mme

Drouin-Paquette n'analyse pas les choses de la même façon. «C'est sûr que nous allons exprimer notre refus sur la façon de faire du gouvernement qui semble vouloir nous imposer son projet de réforme fiscale. Nous allons rappeler les promesses de M. Bourassa, de mai 1990, selon qui le gouvernement n'agirait pas de façon unilatérale mais que la formule d'assises Québec-municipalités resterait toujours en place», a-t-elle exprimé.

Donc, pas question de geste d'éclat de la part des représentants politiques de Sherbrooke, du genre d'une manifestation sur la colline parlementaire. N'est-ce pas là une façon de se désolidariser de l'UMQ? «Absolument pas», réagit Lise Drouin-Paquette. Mais pour le moment, nous n'avons pas l'intention, à ce moment-ci, de mettre en place toute l'action proposée par l'UMQ. Nous voulons adapter cette action au contexte de la Ville de Sherbrooke en prenant d'abord pour acquis que ce qui est recherché, c'est la collaboration de nos députés, afin que les deux parties puissent s'asseoir et discuter ensemble.

Deauville entre dans la ronde

Deauville (MM)

Répondant à l'invitation de l'Union des municipalités du Québec, les élus municipaux de Deauville ont décidé d'entreprendre des moyens d'action contre la nouvelle réforme fiscale préconisée par le ministre Claude Ryan.

Les édiles municipaux entendent donc tout mettre en oeuvre, dans la limite des moyens légaux à leur disposition, pour éviter des hausses d'impôt déguisées de la part du gouvernement du Québec.

Parmi les moyens qui devraient être mis en oeuvre, un dépliant d'information, intitulé «C'est ensemble qu'il faut agir», sera expédié aux résidents de Deauville.

De l'avis du maire Georges Emond, les députés provinciaux doivent également être sensibilisés. «Ils

doivent enfin réaliser à quel point la réforme présentée par le ministre Claude Ryan est inacceptable socialement et inapplicable techniquement», a indiqué le maire de Deauville.

Joignant sa voix à l'UMQ, le maire de Deauville soutient que les élus municipaux sont prêts à poursuivre le dialogue avec le gouvernement du Québec. Il faut cependant que ces discussions se déroulent dans le cadre d'une approche globale et non pas en procédant pièce par pièce comme le fait actuellement le gouvernement, commente le maire Georges Emond.

«Au printemps dernier, rappelle le maire de Deauville, le premier ministre Robert Bourassa s'était engagé à tenir de véritables assises sur un nouveau partage de responsabilités. Il doit maintenant respecter son engagement.»

Bromptonville fait appel aux citoyens

Huguette HEBERT

Bromptonville

Le maire Clément Nault de Bromptonville, qui a participé à la réunion spéciale de l'UMQ la fin de semaine dernière, est prêt à amorcer, à l'intérieur de sa municipalité, certaines actions destinées à empêcher le gouvernement de mettre en oeuvre le projet du ministre Claude Ryan.

Avec l'appui unanime de ses conseillers, le maire veut lutter pour éviter que ses concitoyens aient à supporter des hausses d'impôt déguisées. Au cours des prochains jours, on se propose de faire parvenir à chacun des résidents le dépliant informatif «C'est ensemble qu'il faut agir», accompagné d'une lettre explicative qui fera appel à la solidarité des Bromptonvillois.

De plus, les élus municipaux rencontreront les députés estriens provinciaux. «Les députés doivent réaliser à quel point la réforme présentée par le ministre des Affaires muni-

pales est inacceptable socialement et inacceptable techniquement», a indiqué le maire.

Bromptonville, à l'instar de l'UMQ, souhaite poursuivre le dialogue avec le gouvernement, selon une approche globale. On refuse des discussions pièce par pièce comme tente de le faire actuellement le gouvernement.

«Au cours de l'assemblée spéciale de l'UMQ, d'expliquer Clément Nault, les maires se sont sensibilisés à la solidarité. Il est bien évident que les municipalités n'ont pas toutes les mêmes intérêts, ni les mêmes besoins. Mais nous voulons des propositions acceptables de la part du gouvernement et nous sommes prêts à faire front commun avec l'aide de nos populations.»

De plus, les élus municipaux ont unanimement adopté une résolution énonçant leur volonté d'appuyer l'UMQ, laquelle refuse d'accepter la réforme proposée par le ministre Ryan.

Le recteur Cabana exhorte la région à faire sa part pour l'Université

□ Un dollar sur cinq en circulation origine de l'institution, plaide-t-il

Michel RONDEAU

Sherbrooke

«Si les billets de banque qu'on a dans nos poches étaient identifiés en fonction de leur provenance, on verrait que 20 pour cent de ceux-ci originent d'une façon ou de l'autre de l'Université.»

Devant environ une centaine de personnes réunies au souper-causerie de la Chambre de commerce de Sherbrooke, hier soir, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Aldée Cabana, brossait un portrait de l'apport de l'Université à l'économie estrienne.

Environ 110 millions \$ du budget annuel de l'Université sont versés en salaires, a-t-il souligné, tandis que de 7000 à 8000 étudiants provenant des autres régions du Québec s'établissent à Sherbrooke pour la durée de leurs études et y dépensent plusieurs milliers de dollars en biens et services.

L'Université verse aussi 200 000 \$ à la Ville de Sherbrooke chaque année, en taxes d'amusement, à cause de la salle Maurice-O'Bready, sans



Le recteur Aldée Cabana

compter qu'elle verse plus de 3,8 millions \$ en lieu de taxes à Sherbrooke et 1,4 million \$ à Fleurimont, où est située la faculté de Médecine.

Dans l'esprit de M. Cabana, la contribution de l'Université à l'économie de la région ne fait pas de doute et, estime-t-il, si la région veut continuer à en profiter, elle doit faire sa

part afin de maintenir l'intérêt de la clientèle à l'égard de l'Université. M. Cabana a invité la Ville de Sherbrooke et la Chambre de commerce à contribuer aux campagnes de publicité faites par l'Université à travers le Québec durant la période des demandes d'admission.

Il a aussi souligné l'importance des dons pour maintenir la qualité des équipements, des services et de la formation de l'Université, à la veille d'une concurrence féroce qui s'établit peu à peu entre universités puisque la clientèle universitaire au Québec pourrait diminuer au cours des années à venir.

Francophonie

Celui qui lançait en riant, un jour: «Je suis du pays des bâtisseurs de pyramides», le professeur Antoine Naaman, décédé subitement en 1986, a fait à nouveau, hier, l'objet d'un hommage rendu par l'Université de Sherbrooke, à la veille de la journée de la Francophonie.

Pour la première fois, cette journée sera célébrée aujourd'hui au Québec en même temps que dans les

autres pays francophones du monde et l'Université de Sherbrooke a voulu s'associer à ce mouvement.

M. Gaston Harvey, adjoint du directeur de la Direction de la Francophonie, a souligné l'implication de l'Université de Sherbrooke en coopération, dans la Francophonie en particulier. Il a rappelé aussi que dans la foulée des Sommets de la francophonie, plusieurs secteurs d'activités donnent lieu à de nombreuses mises en commun parmi les pays francophones: en agriculture, en environnement, en énergie, en communication, en culture, par exemple. L'ensemble de ces projets représente des investissements d'environ 50 millions \$ par année, a-t-il souligné.

M. Alain Caillé, vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, M. Gaston Harvey, adjoint du directeur de la Direction de la Francophonie, et le recteur de l'Université, M. Aldée Cabana, ont souligné hier la journée de la Francophonie qui se déroule aujourd'hui dans les divers pays francophones du monde.

Une fête nationale écourtée

□ La Ville de Sherbrooke autorise trois jours de festivités plutôt que cinq

Sherbrooke (LO)

La Fête nationale rétrécit cette année, à Sherbrooke, alors que la Ville, après avoir voulu ramener l'événement à deux jours à finalement consenti trois jours de festivités, au parc Jacques-Cartier, les 22, 23 et 24 juin. L'année dernière, la fête a duré cinq jours.

«Nous ne perdons pas espoir d'obtenir un jour de plus, le 21, qui sera un vendredi soir et qui verra toutes les installations déjà en place pour le lendemain», a indiqué hier, le président du comité organisateur, André Côté, en conférence de presse.

Celui-ci, tout en faisant remarquer que la Fête nationale sherbrookoise affiche constamment un léger surplus, a plaidé: «Il y a des investissements énormes impliqués dans la Fête et les commanditaires participent davantage quand l'événement dure plus longtemps. Il faut tenir compte de la température et c'est certain qu'à l'époque de la Fête, il pleut. A ce moment, les dépenses continuent de courir et non les revenus, d'où l'importance de festivités plus longues afin d'atténuer le risque financier».

«En plus, d'ajouter M. Côté, les gens aspirent à célébrer à cette époque de l'année. La Fête nationale, c'est en quelque sorte le déclencheur des festivités qui marqueront l'été.»

Interrogé, Alvin Doucet, directeur des Services récréatifs et communautaires à la ville de Sherbrooke, a fait valoir que l'entente de trois jours renvoie le budget que la Ville peut consentir à la Fête, en termes de services. «L'an dernier, nous avions été obligés de retourner devant le conseil pour demander des fonds supplémentaires. Cette année, dans le contexte de rationalisation des dépenses que nous connaissons, il serait intéressant que le montant alloué soit respecté», a-t-il déclaré, fermant ainsi la porte à une extension de la Fête.

Moins d'argent

En réalité, la conférence de presse d'hier avait été convoquée pour dévoiler le programme d'assistance financière aux manifestations de la Fête, à travers la région.



André Côté, le président du comité organisateur de la Fête nationale du Québec en Estrie, et Richard Simoneau, coordonnateur, ont dévoilé hier, le programme d'assistance financière aux manifestations du 24 juin.



Alvin Doucet

L'enveloppe budgétaire disponible atteint 42 447 \$, soit 3000 \$ de moins que l'année dernière. «Non, la diminution ne tient pas à des compressions budgétaires mais plutôt à une restructuration territoriale où l'Estrie a perdu trois municipalités. En plus, la redéfinition des priorités a diminué le nombre de projets en regroupant les municipalités couvertes», a expliqué Richard Simoneau, le coordonnateur du comité organisateur.

M. Simoneau dit s'attendre à une cinquantaine de projets cette année, soit un nombre égal à celui de la dernière édition. Et cela, bien que les demandes provenant des centres d'accueil et des centres hospitaliers seront scrutées à la loupe pour être bien certains que les célébrations ne concernent pas seulement la clientèle à l'interne mais élargit la fête dans le mi-

lieu comme c'est le cas à l'Hôpital d'Yvesville.

A Sherbrooke, prévoit le coordonnateur, la participation connaîtra une hausse avec le retour dans la ronde de deux centres communautaires et l'implication de la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC) King-Wellington.

Par ailleurs, M. Simoneau a insisté sur la date limite du 2 avril pour la présentation de projets. Il a rappelé que «les autres festivals célèbrent ce qu'on a, alors que la Fête nationale célèbre ce qu'on est».

En conséquence, il a souligné l'importance que doivent tenir dans les projets le pavé et le drapeau et le fait que les activités envisagées doivent célébrer notre identité culturelle et raviver notre sentiment patriotique.

La Fondation J.E.V.I en quête d'argent pour la vie

Jeannot BERNIER

Sherbrooke

Depuis le jour où, quelque part au milieu des années 80, Claude Thibault, alors enseignant, a initié quelques activités de prévention à l'école Le Ber, le problème du suicide chez les jeunes a tellement gagné à être mieux compris qu'il a donné naissance à la Fondation J.E.V.I.

Aujourd'hui, la Fondation, dont les activités sont centrées sur la promotion de la vie auprès des jeunes, célèbre déjà son 5e anniversaire.

A travers son travail dédié à la prévention, elle a aussi aidé à favoriser la compréhension des comportements suicidaires au sein de l'opinion publique. Le suicide est déjà un sujet moins tabou qu'il y a de peine 10 ans; pas moins de 18 centres de prévention du suicide ont vu le jour depuis le début des années 80.

«Notre perception du problème du suicide ressemble un peu à notre éveil collectif face à l'importance de préserver l'environnement», a comparé Claude Thibault hier, lors d'une brève entrevue accordée à l'occasion



Jean Ménard (à droite), directeur de la comptabilité à la Fédération des Caisses populaires Desjardins de l'Estrie, a procédé hier au tirage d'un prix parmi les 200 premiers acheteurs de la loterie-voyage de la Fondation J.E.V.I., en présence du président de l'organisme, M. Luc Mathieu, et du président et éditeur de la Tribune, M. Jean-Guy Dubuc, qui parraine la campagne (au centre).

du lancement de la Loto-voyage de la Fondation.

«Au départ, on pouvait dire des premières personnes à défendre l'environnement qu'elles n'avaient pas grand chose à faire. Tout comme pour la prévention du suicide, il s'agit d'un problème social. Mais individuellement, les gens ont peu à peu pris conscience que l'on peut agir sur les problèmes.»

Face au suicide, l'ex-enseignant devenu directeur-général de la Fondation J.E.V.I. estime que le voile est levé. L'important, poursuit-il, c'est que les gens soient sensibilisés au phénomène du suicide et que, surtout, ils sachent qu'il existe des solutions.

«Je pense que la majorité des gens ont pris conscience qu'il y avait là un problème. On a souvent dit que les jeunes étaient notre avenir, mais ils sont aussi notre présent. D'ailleurs, on le voit à la Fondation, les jeunes eux-mêmes ont décidé de prendre leur place dans la prévention. Ils ne sont pas juste le problème, ils forment aussi la solution.»

Croire en la vie

La Fondation, qui a initié un grand rassemblement provincial de jeunes à Sherbrooke l'an dernier, mise sur sa campagne de financement Loto-voyage pour assurer la poursuite de ses activités de promotion de la vie.

Le parrainage de cette campagne a été confié au président et éditeur de La Tribune, M. Jean-Guy Dubuc, qui appuie cette initiative parce, a-t-il dit, «on a besoin de gens qui croient en la vie, qui l'aime, et qu'on a besoin de fonds pour se donner les moyens de dire qu'on aime la vie».

Un total de 1000 billets donnant la chance de mériter une centaine de prix, dont 10 voyages aux Jeux olympiques de Barcelone, ont été mis en vente.

Au lancement de la campagne hier soir, Claude Lampron, une jeune adolescente ayant déjà vécu une période suicidaire, a témoigné s'en être sorti grâce à la compréhension de sa famille. «Je me souviens qu'à cette époque, j'avais surtout besoin de deux bonnes oreilles pour m'écouter. C'est ça que fait J.E.V.I., a-t-elle résumé.

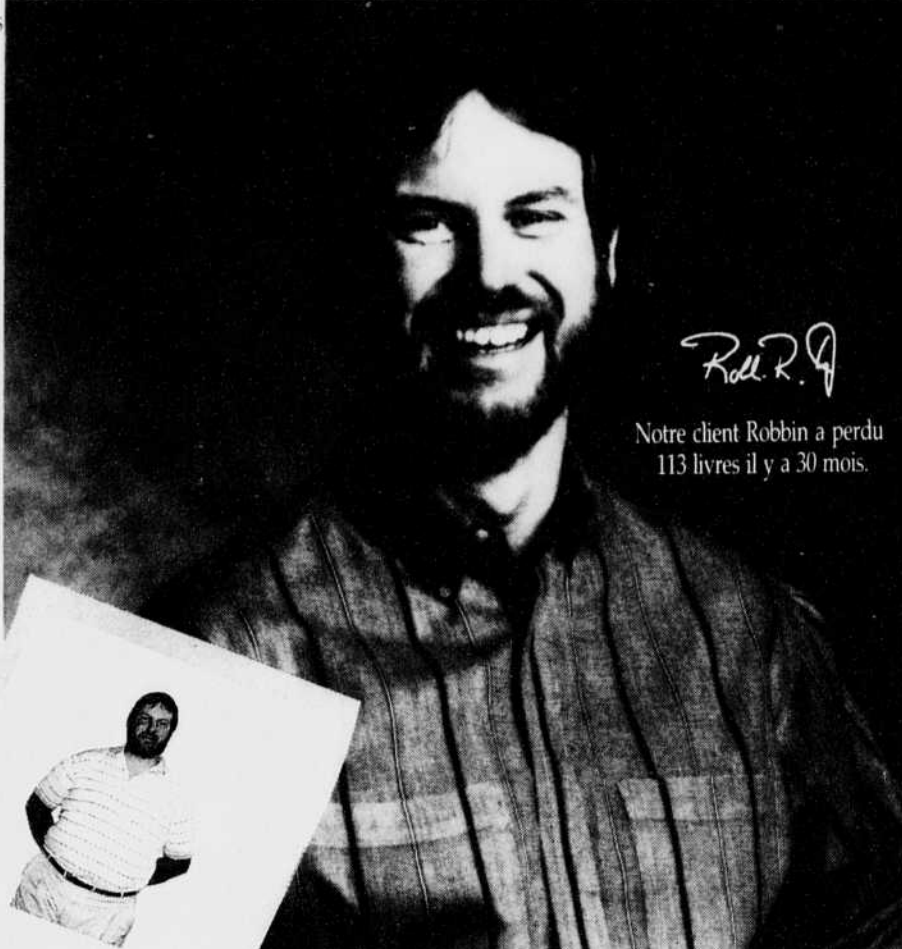
Sujets intrigants pour les visiteurs de l'Exposciences à Windsor

"À PERDRE DU POIDS, J'Y GAGNE À TOUS LES POINTS DE VUE."

Chez Nutri/Système, vous trouverez soutien, conseils, des aliments savoureux, un programme d'activités physiques simple et de nouvelles façons de vaincre les vieilles habitudes.

PERDEZ LA MOITIÉ DE VOS LIVRES GRATUITEMENT*

* Calculez sur la moitié du poids que vous désirez perdre. L'offre ne comprend pas le coût des aliments. Nouveaux clients seulement. Offre valable aux cliniques participantes seulement.



Notre client Robbin a perdu 113 livres il y a 30 mois.

PLUS QU'UN RÉGIME. UN SYSTÈME.
nutri/système

DRUMMONDVILLE
474-4151

VICTORIAVILLE
752-2442

SHERBROOKE
823-7000

26073

Lise OUELLETTE

Sherbrooke

Certains titres parmi les 122 sujets qui seront abordés à l'Exposciences 91 s'avèrent pour le moins audacieux ou intrigants, venant de jeunes de 11 à 20 ans. C'est le cas des projets sur l'avortement, le coup de foudre, l'évolution en temps de guerre, les compteurs de puces, sur «êtes-vous un homme ou une femme» ou encore sur «t'as l'air sale».

Pour une rare fois, l'Exposciences 91 s'exilera pour se tenir non pas à Sherbrooke mais à l'école secondaire Le Tournesol de Windsor, les 22, 23 et 24 mars.

7000 visiteurs attendus

En conférence de presse, hier, Neville-Warren Cloutier, du comité organisateur du Conseil du loisir scientifique de l'Estrie, s'est fait rassurant quant aux effets de ce «déménagement». «Nous attendons 7000 visiteurs, soit 500 de plus que l'année dernière, parce que c'est un événement scientifique de haut calibre», croit-il.

Placée sous le thème «Exposciences branchée sur le monde», en raison du jumelage avec le pays du Mali, cette activité implique la participation de 240 jeunes du secondaire et du primaire.

Sylvie Dupont et Jonathan Marcotte étaient d'ailleurs sur place, hier, pour donner un aperçu de ce que sera l'événement de la fin de semaine. Avec un aplomb digne des meilleurs conférenciers, Sylvie parlait sans hésitation aucune des dangers des amalgames dentaires tandis que son jeune compagnon, tout aussi bien docu-

menté, élaborait sur le principe des éoliennes.

Environnement et santé

Dans les projets, a relevé pour sa part Jacques Béland, le coordonnateur d'Exposciences, deux thèmes accaparent 50 pour cent de la matière, soit le bien-être environnemental et la santé physique.

Mais peu importe le sujet travaillé, tous seront admissibles à des prix qui atteignent la somme record de 10 000 \$.

Les organisateurs introduisent une nouveauté, cette année. Ainsi, le vendredi et le samedi, les kiosques seront fermés entre 16 h et 19 h, de façon à permettre aux jeunes exposants de récupérer un peu.

A l'instar de nombreux intervenants du monde politique et de l'éducation, le président d'honneur de l'Exposciences 91 et directeur opérationnel des travaux et maintenance

des câbles chez Bell qui parraine l'événement, Normand Tourigny, a invité chaleureusement la population à aller constater «que le savoir n'a pas d'âge».

Rappelant le soutien financier et technique de Bell, M. Tourigny a en outre déclaré: «Au fil des ans, les expo-sciences ont démontré hors de tout doute possible qu'elles sont un outil formidable pour mener nos jeunes vers la découverte des plaisirs de la science. Cet éveil de l'intérêt envers la recherche, l'expérimentation et la vulgarisation est le meilleur gage du développement d'un savoir-faire scientifique québécois.»

De leur côté, les autorités scolaires, municipales, provinciales et fédérales de Windsor et du comté où elle siège ont toutes manifesté leur satisfaction d'accueillir l'événement majeur qu'est l'Exposciences et assuré les visiteurs d'un accueil unique.

Gestion des déchets discutée

Sherbrooke

Une personne-ressource, M. Pierre Morency, a été invitée à se joindre au groupe.

À propos de M. Morency, signons qu'il vient d'être nommé au comité de direction du Front commun pour une gestion écologique des déchets, à titre de responsable du dossier des multinationales du déchet au Québec.

Ce front commun, fort d'une quarantaine de groupes environnementaux et organismes universitaires de toutes les régions du Québec, a profité de la réunion pour prendre position contre la création de monopole au Québec par les grandes multinationales du déchet.

Appui à l'Autoroute de l'Estrie

Daniel POULIN

Lac-Mégantic

Réunis en assemblée régulière, la maire et les échevins de Lac-Mégantic ont adopté une résolution en appui à la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke, dans ses démarches pour changer le nom de l'Autoroute des Cantons de l'Est en celui d'Autoroute de l'Estrie. Les édiles municipaux ont repris dans leur résolution les grandes lignes des «considérants» de la pétition de la SSJB.

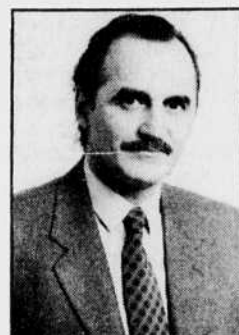
Les maires de la MRC du Granit ont déjà appuyé en février le changement de nom pour Autoroute de l'Estrie, en réponse à une demande d'appui de l'Association Touristique de l'Estrie. La MRC demandait dans cette résolution que la Commission de toponymie du Québec révisé sa décision de ne pas officialiser la nouvelle application.

Au cours de la discussion au conseil de Lac-Mégantic, le conseiller Jacques Leblanc a ajouté qu'il serait sans doute temps d'inviter le ministère des Transports à inscrire la direction Lac-Mégantic sur le panneau annonçant Thetford Mines à la dernière sortie de l'autoroute. L'un de ses pairs et responsable du dossier du tourisme, M. Richard Vigneault, a abondé dans le même sens en y allant de la suggestion d'une future résolution, le temps de regrouper les organismes touristiques concernés pour obtenir un meilleur impact.

CONFÉRENCE GRATUITE

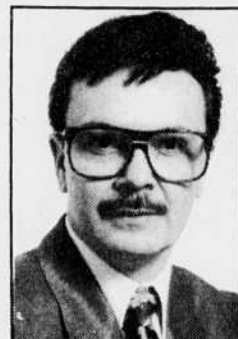
PENSÉE = PUISSANCE

L'UNIQUE FAÇON DE S'ACCOMPLIR TOTALEMENT



Michel Benjamin,

vous proposera des techniques faciles (expérimentées par plus de 100,000 personnes avec succès) pour l'accomplissement de vos objectifs de vie.



Daniel Sévigny,

vous exposera des façons simples et concrètes de se réaliser et d'atteindre le bonheur en permanence.

Accessible à toutes personnes de 17 à 77 ans

GRANBY
20 MARS
HÔTEL
LE ROUSSILLON
19 h 30
1-375-3660

SHERBROOKE
21 MARS
MOTEL
LA RÉSERVE
19 h 30
(819) 566-6464

25736x

Aujourd'hui,
j'y regarde à deux fois avant d'acheter.



Chez LUNETTERIE NEW LOOK la politique est tout à fait claire: vous choisissez parmi plus de 3 000 montures dans les plus grandes marques exclusives; vous commandez 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous

ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre. Chez LUNETTERIE NEW LOOK, une enseigne québécoise, le 2 pour 1, c'est clair, net et sans ambiguïté.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

SHERBROOKE
Galeries
Quatre-Saisons
565-3632

ÉGALEMENT À
Montréal (5)
Trois-Rivières
Drummondville
Québec (3)
Chicoutimi
Gatineau
Saint-Hyacinthe
Rimouski (avril 91)



24240

SUPER ÉPARGNES

UNE COMPAGNIE GENDIS



la Pomme Rouge

CENTRE de LIQUIDATION
COMPAREZ ET ÉPARGNEZ!



T-SHIRTS IMPRIMÉS POUR DAMES
100% coton ou poly/coton. Sérigraphie devant. P.M.G.

4.99
PRIX POMME ROUGE

Comparez à 9.99



JEANS LAVÉS À LA PIERRE POUR DAMES
Denim 13 3/4 oz. garni de cuir. Légère imperfections. 7 à 15.

19.99
Comparez à 34.99

SAVON PALMOLIVE POUR LES MAINS
Paquet de 3 barres. Faites-en provision!

PRIX POMME ROUGE

79¢
Comparez à 1.39

VOS TABLETTES DE CHOCOLAT PRÉFÉRÉES
Choix de Neilsens, Mars, Cadbury et plus

PRIX POMME ROUGE

50¢
Comparez à 75¢

Seulement



TENUES DE JOGGING POUR HOMMES
Mélange de poly/coton. Pantalons style boxeur avec poches. Tailles 28-38.

15.99
L'ENS.

Comparez à 24.99



JEANS LAVÉS À LA PIERRE POUR HOMMES
Style classique avec 5 poches. Tailles 28 à 38.

13.99
PRIX POMME ROUGE

Comparez à 19.99

EN SOLDE À PARTIR DU JEUDI 21 MARS
60, WELLINGTON NORD, SHERBROOKE

25704

Le ministre Picotte trouve le crédit agricole trop généreux

Yvon ROUSSEAU

Sherbrooke

Le ministre Yvon Picotte estime que le crédit agricole est trop généreux et il entend corriger la situation avec un projet de loi qui est actuellement en préparation.

«Je vais tenter de modifier les lois en fonction de la relève agricole, précise le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, responsable du Développement régional, car actuellement, quand le gouvernement assure le soutien par un prêt à un agriculteur, c'est jusqu'à la fin des jours de ce dernier».

De passage à Sherbrooke, le ministre a indiqué qu'il croit qu'après huit à dix ans de soutien, il n'est plus nécessaire que le ministère tienne la main de l'agriculteur. Aussi un nouveau projet de loi concernant les prêts agricoles est en préparation, afin d'aider ceux qui débutent pour les dix premières années. «Encore faut-il que les jeunes acceptent la formation», dit-il encore.

Le ministre a souligné que ceux qui ont de la formation courent moins de risques de faillite. «Un agriculteur gère une entreprise de 400 000 \$ à 800 000 \$ et on se dit satisfait d'une 7e ou d'une 8e année d'études, mais une faillite vient trop souvent détruire le patrimoine acquis à coups d'efforts par plusieurs générations», dit-il encore.



Yvon Picotte

Concours de l'Ordre du mérite agricole

M. Picotte a procédé au coup d'envoi de la 102e édition du concours de l'Ordre du mérite agricole, en insistant sur le rôle déterminant joué par le concours dans le développement de l'agriculture au Québec.

La conférence de presse qui marquait le lancement du concours s'est déroulée à Sherbrooke, en présence de M. Bernard Bélair, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu, le partenaire du ministère depuis trois ans dans la promotion de l'événement, de plusieurs personnalités de la région et des lauréats d'éditions antérieures du concours.

Le ministre a expliqué que le concours vise à encourager et reconnaître le haut degré de savoir-faire de nos entreprises agricoles. «En plus d'être des gestionnaires de PME, nos productrices et producteurs agricoles, par leur dynamisme et leur implication dans leur milieu, ont sans cesse contribué au développement du tissu socio-économique de nos régions», a noté M. Picotte.

M. Picotte a souligné que les activités du concours ont toujours intéressé les personnes directement liées à la production agricole.

Cette année, parmi les innovations, le ministère organisera auprès du grand public une campagne de sensibilisation dont le slogan sera: «Le savoir-faire en agriculture, j'en profite».

Le ministre a insisté sur les impor-

tautes retombées économiques découlant du concours pour les régions et les municipalités qui ont la fierté d'avoir des gagnants sur leur territoire.

Le thème du concours de l'Ordre du mérite agricole, cette année, est «L'agriculture, une force économique soucieuse de la conservation des ressources et de l'environnement».

Le Québec sera divisé en cinq

grandes régions pour les fins du concours; l'Estrie, les Bois-Francs et Richelieu-St-Hyacinthe sont regroupés dans un même secteur.

Enfin, M. Picotte a indiqué que le concours était ouvert à tous les agriculteurs, quels que soient leur statut juridique, leur type de production ou leur dimension. La date limite pour l'inscription dans les trois catégories du concours a été fixée au 31 mai.

ACURA. Les 4 vérités

(1) L'AUTO INTEGRA RS, 3 portes, 1991



Modèle DA934M

(2) LE PRIX
À partir de **14 444 \$**



T.T.P. en sus.

(3) L'APPRÉCIATION



Le plus haut taux de satisfaction du consommateur pour 4 années consécutives.

(4) PRIX SPÉCIAUX 4e ANNIVERSAIRE!

L'association des concessionnaires ACURA



**PRECISION
ACURA**

SHERBROOKE

là où on en fait plus!

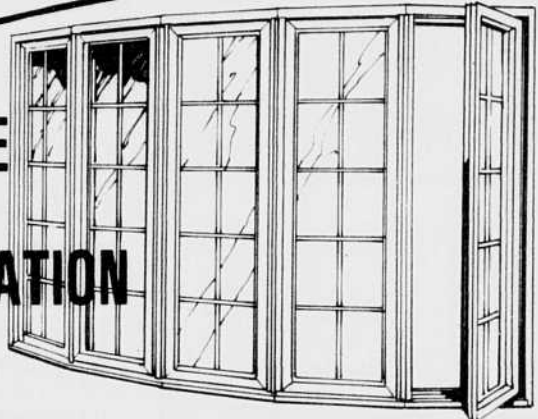
4900, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 564-8909



**fenêtres
Orford inc.**

un choix éclairé!

**VENTE
ET
INSTALLATION**
complète
et minutieuse



INFORMATION DÉTAILLÉE
SUR NOS PRODUITS en fonction de vos besoins

GRATUIT: VERRE ÉNERGÉTIQUE
à l'achat et pose de fenêtres
en aluminium.

4230, rue King Ouest
Sherbrooke, Qué.

Tél: (819) 821-2350 Télécopieur: (819) 821-2860

25235x

1050000\$

APPROX.

SAMEDI

S.E.L.E.C.T.



C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!



Régions

Magog aménagera une rampe de mise à eau sur la rivière

Magog

Une rampe de mise à eau donant sur la rivière Magog sera aménagée sur la rive sud de ce cours d'eau, entre le pont Merry et le pont Michigan, aussitôt que le ministère de l'Environnement aura autorisé Magog à exécuter les travaux requis.

Il n'a pas été possible, hier, d'entrer en communication avec le directeur des services techniques municipaux, M. Michel Turcotte, pour connaître le coût approximatif de la réalisation de ce projet mais, à en croire des informations puisées à une autre source fiable, ce coût devrait être d'environ 50 000 \$. Cette somme serait prise à même le montant approprié à des fins d'immobilisations. Quant aux travaux, ils seraient exécutés en très grande partie par des employés municipaux, comme les travaux préparatoires qui sont en cours d'exécution sur le site choisi.

Seules les embarcations capables

de passer sans encombre sous le pont de la rue Merry pourront utiliser cette rampe. Elles y accéderont par la rue Hatley.

Le courant, assez fort à cet endroit en période de hautes eaux, causera peut-être des problèmes aux pilotes novices mais, de l'avis de marins d'eau douce expérimentés, il n'y aura pas de quoi prendre panique.

Avec insistance

L'aménagement de rampes publiques de mise à eau d'un accès facile donnant sur la rivière Magog et sur le lac Memphrémagog est réclamée avec insistance par le Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagog qui, tout récemment, a demandé à Canton de Magog d'étudier la possibilité d'en aménager une à l'ouest de la plage municipale de Magog.

Le maire, M. Rosaire Fillion, a affirmé que cette suggestion sera étudiée à son mérite par le conseil municipal.

St-Denis apporte de légères retouches à ses règlements

Yvon ROUSSEAU St-Denis-de-Brompton

Le conseil de St-Denis-de-Brompton a adopté divers projets de règlements municipaux sur l'urbanisme, le lotissement, le zonage et la construction, afin d'adapter les règles édictées par la municipalité au schéma d'aménagement de la MRC du Val-St-François.

Les contribuables de St-Denis pourront se prononcer sur les changements apportés par le conseil municipal, au cours d'une assemblée de consultation, qui se tiendra le 5 avril, à 19 h 30, au sous-sol de l'église de St-Denis-de-Brompton.

Cette assemblée, présidée par le maire Wellie Larochelle, préfet de la MRC, permettra au conseil de présenter les amendements apportés à ses règlements.

M. Marc Laflamme, secrétaire-trésorier de la municipalité, a indiqué hier, au cours d'un entretien, que l'acceptation par la population ne devrait pas créer de problème, puisque St-Denis dispose depuis 1978 de règlements concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. M. Laflamme a précisé que seu-

lement de légers changements ont été apportés, de façon à harmoniser les règlements avec le schéma d'aménagement et le milieu de vie de 1991.

«Il s'agit d'une refonte qui n'apporte pas de modifications majeures», de préciser le secrétaire-trésorier.

Ainsi, par exemple, sur le territoire de St-Denis-de-Brompton, les condominiums situés dans des gros édifices à loyers multiples ne seront pas permis. Un maximum de quatre unités de condos sera autorisé par les nouveaux règlements municipaux.

Selon les échéanciers normaux prévus par la loi, les règlements amendés devraient entrer en vigueur en juin ou juillet de cette année.

M. Laflamme a indiqué que copies des nouveaux règlements sont présentement disponibles pour consultation par les contribuables à l'hôtel de ville.

De plus, comme la municipalité compte beaucoup de propriétaires de résidences d'été, ne demeurant pas nécessairement en région de Sherbrooke, un avis par la poste au sujet de la tenue de l'assemblée de consultation du 5 avril sera expédié aux contribuables.

EN BREF

4105 \$ d'un coup ou 550 \$ par an pendant 20 ans

Eastman — 4105 \$ d'un coup ou 550 \$ par année pendant 20 ans.

Une fois que l'emprunt des 3 266 500 \$ nécessaires à la mise en place d'un réseau d'égout et d'un réseau d'aqueduc dans le secteur urbain d'Eastman aura été approuvé par le conseil municipal, ce qui devrait être fait lundi prochain, les contribuables dont les propriétés seront desservies par le réseau d'égout auront le choix entre ces deux modes de paiement si, bien sûr, ils entérinent la décision des édiles en ne réclamant pas la tenue d'un référendum ou en se prononçant en faveur de l'emprunt si une consultation populaire est tenue.

Il leur en coûtera en plus 270 \$ par année si les eaux usées sont assainies

dans une lagune et 370 \$ par année si elles le sont dans étang aéré.

Quant aux 12 contribuables dont les propriétés seront desservies par le réseau d'aqueduc sans l'être par le réseau d'égout, ils pourront ou bien verser 1801 \$ d'une traite ou encore déboursier 241 \$ par année pendant 20 ans. Ils devront, en plus, verser une redevance annuelle de 120 \$.

Si la municipalité qui a obtenu l'assurance qu'elle recevra des subventions gouvernementales de 2 221 913 \$ et les quelque 130 contribuables qui paieront la note donnent le feu vert à la réalisation du projet, les travaux débiteront au commencement de l'été et seront terminés à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

Les pêcheurs auront encore accès cette année

Canton de Stanstead — Les pêcheurs auront, cette année encore à tout le moins, accès gratuitement à la descente pour bateaux aménagée près de la maison McGowan, à Georgeville.

Telle est l'assurance que vient de donner le maire de Canton de Stanstead, M. Eric Evans.

L'ancien propriétaire de l'immeuble, M. Ross Spencer, avait, l'an dernier, interdit temporairement l'accès de la descente aux embarcations mais

avait fait marche arrière à la suite des pressions exercées par le conseil municipal.

L'immeuble centenaire appartient maintenant à Héritage Georgeville, organisme sans but lucratif qui veut mettre en valeur son architecture et son histoire.

Canton de Stanstead poursuit avec Héritage Georgeville les pourparlers amorcés avec M. Spencer dans le but de laisser aux pêcheurs l'accès à l'unique descente pour bateaux considérée comme publique qu'on trouve en sol canadien, à part celle de Fitch Bay, sur la rive est du lac Memphrémagog.

Un dirigeant de Bell comme invité

Magog — Monopole ou concurrence de l'interurbain: un choix de société.

Tel est le thème de la conférence que M. Jean-Louis Caron, directeur général de l'exploitation de Bell Canada, prononcera au Centre de villégiature Chéribourg demain.

M. Caron prendra la parole au souper-causerie de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

Rémillard à St-Elie le 24 mars

Magog — M. Gil Rémillard, ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, sera le conférencier invité à un brunch parrainé par l'Association libérale d'Orford le 24 mars.

L'événement aura lieu de 10 h à 13 h, au Centre communautaire de St-Elie-d'Orford.

Dans une ancienne église

Canton de Stanstead — Une église, désaffectée depuis quelques années, dont la construction remonte à 1866 logera dans quelques semaines les services administratifs de Canton de Stanstead.

Les travaux de rénovation qui ont été exécutés au cours des derniers mois et à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice ne lui ont pas fait perdre l'apparence vieillotte qui lui donne son charme.

Un tournoi de golf au profit de la Fondation Constance-Langlois

Magog

Réunir 200 participants et, du coup, récolter 10 000 \$ qui iront à la Fondation Constance-Langlois.

Tel est le premier objectif visé par les organisateurs du tournoi de golf qui sera tenu le 29 mai au club de golf Venise, à Canton de Magog, au bénéfice de la Fondation Constance-Langlois.

Le comité organisateur qui regroupe Mme Martine Bouchard, MM. Réal Chainey, Nelson Jacques, Yves Grandmaison, Nelson Bouchard, Jacques Laurendeau, Jacques Gaudreau et Me François Fisette, qui est son porte-parole, a un deuxième objectif encore plus ambitieux: faire de ce tournoi un événement annuel qui assurera une entrée de fonds régulière à la Fondation Constance-Langlois.

Me Fisette a révélé, lors d'une conférence de presse tenue hier, que le tournoi en sera un de formule Las Vegas réunissant des équipes de deux golfeurs qui auront toutes un commanditaire.

Il a rappelé que la Fondation Constance-Langlois a pu, grâce à la générosité des résidents de Magog et des alentours, ériger, rue Principale est, un centre de jour ouvert aux personnes handicapées vivant sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

**Un jour seulement,
jeudi 21 mars 1991
chez Sears
toutes les robes pour femmes**

Sauf vêtements de maternité

30% DE RÉBAIS*

* Sur articles à prix ord. seulement

**Obtenez aussi 30%* de rabais
sur tous les coordonnés soutiens-gorge et
culottes, camisoles, foulards de printemps
et chaussures pour femmes†**

† Sauf chaussures d'entraînement

Aussi sur les robes des boutiques V.I. Petites et Image

MAGASINAGE EN PERSONNE

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440.
Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Usine de valorisation des déchets: Asbestos doit se hâter

— Yvon Vallières

Asbestos (MM)

Le gouvernement du Québec considère que le temps commence à presser dans le dossier de l'usine de valorisation des déchets, qui doit s'établir à Asbestos.

C'est en tout cas l'essence des propos du député ministre de Richmond, M. Yvon Vallières. «Le projet d'Asbestos jouit actuellement d'une longueur d'avance sur les autres projets de valorisation ou de destruction des déchets. Si les promoteurs veulent conserver cette avance, ils devront nous présenter dans les plus brefs délais, la liste des municipalités qui acceptent de porter leurs déchets à l'usine de valorisation des déchets d'Asbestos.»

Rappelant que d'autres projets font actuellement surface au Québec, le député a fait savoir que «le ministère de l'Environnement n'émettra pas 36 permis d'opération pour ce type d'entreprise.»

De son côté, le maire d'Asbestos, André Bachand multiplie les rencontres avec les maires de plusieurs municipalités, afin de les informer sur le projet et leur fournir du même coup des prix du transport des déchets vers l'usine de valorisation des déchets à Asbestos.

«D'ailleurs, récemment, j'étais dans l'Outaouais québécois pour rencontrer la régie intermunicipale des déchets de cette région. Cet organisme devrait rendre sa réponse d'ici la fin du mois de mars. Le site d'en-

fouissement de l'Outaouais reçoit annuellement 125 000 tonnes de déchets domestiques.»

André Bachand précise «qu'il s'agit du tiers du volume de déchets dont nous avons besoin.»

La décision de la Régie de l'Outaouais, qu'elle s'avère positive ou négative, «aura un effet boule de neige et décidera du sort du projet d'Asbestos, ça m'apparaît évident», soutient le maire Bachand.

Le projet d'usine de valorisation des déchets d'Asbestos a été annoncé en août 1989, il nécessitera des investissements de 110 millions \$. L'usine qui s'inspire d'une technologie déjà utilisée dans le Delaware, aux États-Unis, pourrait donner de l'emploi à 140 personnes.

Projet PDE de 34 000 \$ bloqué par le syndicat des employés municipaux à Lac-Mégantic

Daniel POULIN

Lac-Mégantic

Un projet fédéral PDE, doté d'une subvention de 34 000 \$, a été bloqué par le syndicat des cols blancs et bleus, à Lac-Mégantic.

En janvier dernier, la Ville exprimait son intention d'embaucher trois personnes, dans le cadre d'un projet PDE, pour des travaux de peinture et menuiserie à l'hôtel de ville et à la Garderie Coco-Soleil. Simultanément, le conseil annonçait des coupures de postes, dont la mise à pied pour la saison estivale des deux hommes de glace du Centre Mgr Bonin. Pour qu'un projet PDE soit accepté, le syndicat en place doit donner son accord et dans une lettre adressée au maire, la présidente du syndicat, Mme Raymonde Lebrun, expliquait qu'avant de considérer tout projet, la Ville devrait retenir les services de ses employés.

Dans sa réponse, datée de février, le maire Jean Lessard rétorquait que la période d'embauche du PDE était incompatible avec les horaires normaux des deux employés en question, que la convention collective prévoyait ces mises à pied et que la dif-

férence de salaire des deux différents corps d'emploi, ne permettait pas un usage éclairé des deniers publics. Pour ces raisons, la Ville ne pouvait procéder à l'embauche des hommes de glace. Tout en déplorant le geste du syndicat qui privait la municipalité d'une subvention de 34 000 \$, M. Lessard laissait l'opportunité aux salariés impliqués de déposer leur candidature pour d'autres travaux prévus par la Ville, pour l'été prochain.

Finalement, le 13 mars dernier, la réponse du syndicat s'est avérée négative. Mme Lebrun précise qu'en assemblée, les membres ont tenu à respecter les articles de la convention collective. Pour un, le maire Jean Lessard s'est dit très peiné de voir cette subvention échapper à la Ville, à cause du refus syndical.

Quant à Mme Lebrun, elle a aussi dit éprouver un sentiment de décep-

tion face à cette situation, mais qu'il revenait aux autorités municipales «...de prendre une décision favorable à tous dans ce dossier.»

Toute cette histoire intervient au moment où doivent s'amorcer les négociations pour le renouvellement de la convention collective des cols bleus et blancs, échue depuis le 31 décembre dernier. Une seule rencontre a eu lieu jusqu'ici et selon des sources généralement bien informées, rien n'a encore été mis sur la table. Une rencontre qui devait avoir lieu le 12 février dernier a été remise au 2 avril prochain et le projet de refonte de la convention devrait alors être livré à la patrie patronale. Quant au syndicat des policiers et pompiers, aucune rencontre n'a encore été demandée. Cette convention collective est également échue depuis le 31 décembre dernier...

Étrange évasion

Drummondville (GP)

Les recherches ont été entreprises hier partout au Canada en vue de retrouver Daniel Rozon, âgé de 36 ans, un détenu qui s'est évadé d'une garde légale dans des circonstances obscures, lundi soir, à Drummondville.

«On se pose des questions sur les raisons pour lesquelles Rozon s'est sauvé, alors qu'il se trouvait à St-Hyacinthe», affirmait hier Claude Grandmaison, directeur adjoint du pénitencier à sécurité moyenne de Drummondville.

Le tout a débuté vers 19h lundi soir. Selon la Sûreté du Québec, chargée de l'enquête, Rozon est sorti du pénitencier, sans menottes, en compagnie d'un garde non armé pour aller à l'hôpital Ste-Croix en vue de se faire enlever des points de sutures.

Les autorités du pénitencier affirment plutôt que Rozon profitait plutôt d'une permission de sortir avec une escorte non armée.

Quoi qu'il en soit, l'alerte a été donnée vers 20h: Rozon et son gardien étaient introuvables, ils ne s'étaient pas présentés à l'hôpital Ste-Croix. Quelques minutes plus tard, le gardien de sécurité appelait par téléphone de St-Hyacinthe pour aviser son supérieur que son «client» s'était enfui à bord d'un véhicule taxi en direction de Montréal.

Pour M. Grandmaison, les raisons pour lesquelles le duo se trouvait à St-Hyacinthe, et les circonstances de la fuite étaient inconnues hier encore, mais une enquête interne tentait de l'établir. On sait que le gardien n'a pas été blessé et même qu'il n'a pas été menacé.

Rozon, considéré comme un individu dangereux, a été condamné vers 1980, à 22 ans et deux jours de prison pour vol à main armée avec violence et enlèvement. Il ne devait pas profiter de libération conditionnelle avant 1996. Comme dans toutes les évactions de ce genre, c'est la Sûreté du Québec qui, grâce à une entente avec le Service correctionnel canadien, entreprend l'enquête.

Peu de risques de débâcle cette année

Drummondville

Le temps doux des derniers jours, conjugué à de faibles pluies, ont réduit considérablement, pour cette année du moins, les risques de débâcle sur la rivière St-François à la hauteur de Drummondville.

«Depuis une semaine, la situation est très encourageante», confirme Jacques Brochu, responsable de la Sécurité civile, qui se tient quand même aux aguets pour parer à toute éventualité.

PROMOTIONS MARS ET AVRIL 1991

Entrées: Escargots bourguignons
Mini salade César
Rondelles d'oignon

99¢
225¢
225¢

Plats principaux:

20 crevettes et salade César	7.95\$	Trio poulet: brochette, ailes piquantes et rondelles	9.95\$
Brochette de filet et 10 crevettes	7.95\$	Trio terre et mer: filet mignon 5 on., 5 crevettes et 3 cuisses de grenouilles	12.95\$
Filet mignon 5 on. et coquille	7.95\$	Assiette du roi Neptune	15.95\$
Brochette de poulet, 8 on.	7.95\$		
Spaghetti aux fruits de mer	7.95\$		
Steak au poivre, 10 on.	9.95\$		
Duo: 6 pétoncles et 6 crevettes	9.95\$		

DU DIMANCHE AU JEUDI
à partir de 17 h
FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ
6.95\$

DESSERT DU MOIS
GÂTEAU AU FROMAGE AU SIROP D'ÉRABLE
1.99\$

Brasserie Le Dauphin

835, rue Conseil
Sherbrooke
565-0911

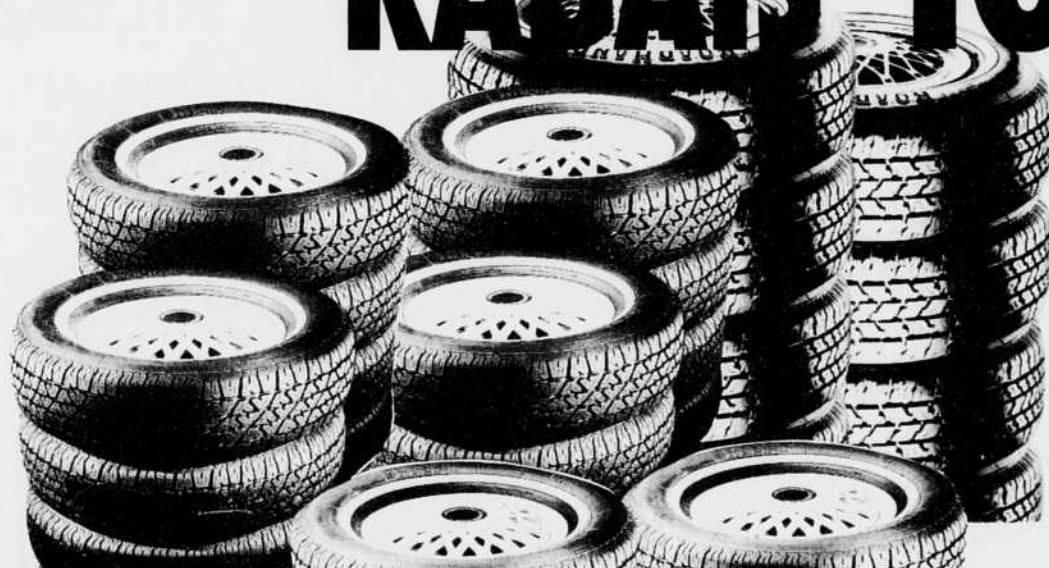
1925, rue Belvédère sud
Ascot
566-7313

DIMANCHE DE PAQUES ET FÊTE DES MÈRES
OUVERT LE MIDI À COMPTER DE 11 h
RESERVEZ TÔT!

Centre de l'auto Sears

NOUVEAU!
POSE DE PARE-BRISE
ET AUTRES VITRES
D'AUTO. UN SERVICE
RAPIDE ET EFFICACE!

GRANDE RÉCLAME DE PNEUS.
TOUS NOS PNEUS EN STOCK
SONT OFFERTS À PRIX RÉDUITS!
RABAIS 10-40%**



10% - 20% - 30% OU 40% DE RABAIS!**

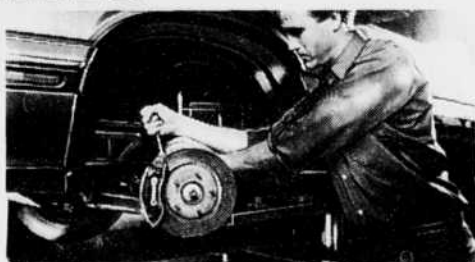
La sélection comprend des pneus ordinaires, genre sport, ou pneus de camions. Venez choisir ceux dont vous avez besoin à un prix vraiment avantageux!

** Sur articles à prix courants seulement

SERVICE DE FREINS ROADHANDLER DE SEARS
RABAIS 20%

Services et produits pour l'automobile non offerts dans les magasins suivants: Granby, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Repentigny.

EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 MARS 1991



Sur pièces et main-d'œuvre! Inspection complète du système de freinage par les techniciens d'expérience de Sears. Seulement les pièces défectueuses ou usées seront changées, et ce par des pièces de première qualité. De plus, une inspection gratuite en 30 points est incluse.



LIQUIDATION DE TOUTES NOS BATTERIES DIEHARD^{MD} INCREDICELL.

RABAIS 35\$!

Une batterie très puissante maintenant offerte à prix de liquidation. Démarrages assurés à tout coup grâce à la batterie Incredicell, même par temps très froid! Plusieurs types disponibles.

CHEZ SEARS JAMBES DE FORCE INSTALLÉES

RABAIS 40\$ la paire



Jambes de force Gabriel à gaz assurant une conduite de qualité supérieure.

Rabais 25% sur tous les amortisseurs** incluant les modèles pour camions légers, de marque Ryder, et les amortisseurs à gaz Red Ryder. Conçus pour une stabilité de conduite accrue. Garantis aussi longtemps que vous possédez votre voiture.

Pose d'amortisseurs. Ch. 125\$

* Tous les détails de la garantie en magasin

** Sur articles à prix courants seulement

EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 MARS 1991

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 MARS 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

† Les prix annoncés ou affichés ne comprennent pas la TPS ou la taxe provinciale en vigueur

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

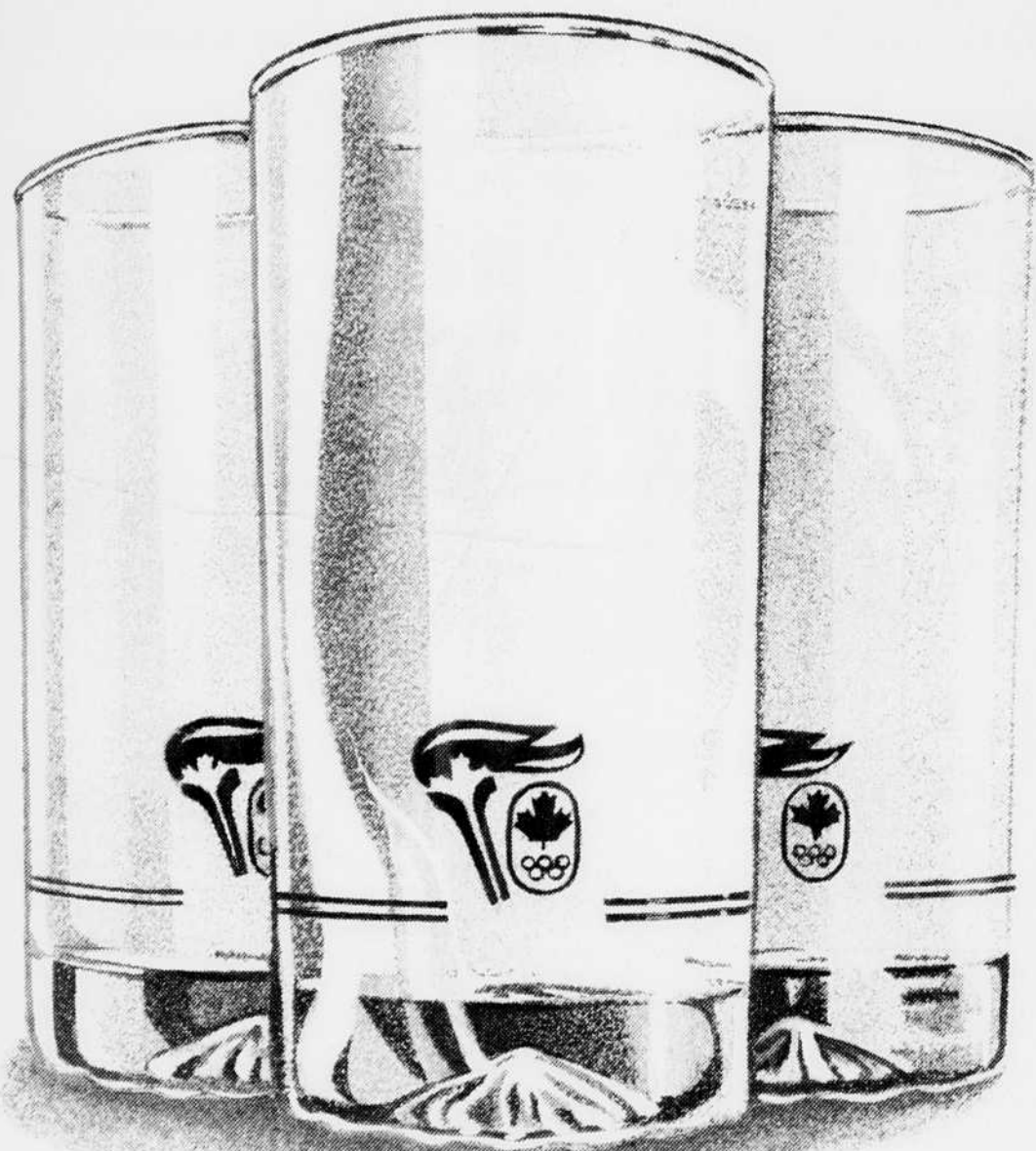
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

LE NOUVEAU VERRE HÉRITAGE DE PETRO-CANADA



Vous allez bientôt recevoir par la poste un livret de 8 bons Petro-Canada. Utilisez-les pour collectionner les verres de la série Héritage. Ce nouveau modèle, de format pratique, est décoré d'or à 22 carats. Chaque verre ne vous coûte qu'un dollar avec un bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant. Chaque fois que vous vous procurez un verre, vous contribuez au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique et rendez, avec nous, un fier service aux jeunes athlètes d'ici.



Au service des gens d'ici

® Marque de commerce de Petro-Canada - Trademark

Année importante de transition au Festival de l'Érable

Yvon ROUSSEAU

Plessisville

La Ville de Plessisville s'est impliquée d'une façon importante dans

l'organisation du 33e Festival de l'Érable, qui se tiendra du 20 avril au 5 mai 1991.

L'implication de la municipalité s'inscrit dans le cadre d'une volonté de bâtir un Festival de l'Érable d'envergure internationale et ainsi permettre une visibilité accrue à l'événement.

L'année 1991 est la deuxième marquée par l'implication des autorités municipales. Pour la Ville, il s'agit définitivement d'une année importante de transition, puisqu'elle déterminera l'envergure future du Festival, de même que l'action municipale et le partenariat avec d'autres organismes ou compagnies. L'envergure internationale est visée pour 1995.

Programme chargé

Plusieurs événements importants marqueront l'édition 1991 du Festival de l'Érable.

Le vendredi 26 avril, les acériculteurs de tous les coins du Québec sont invités à un symposium sur l'érable, qui traitera des rongeurs, du dépérissement des érables, de la transformation des produits de l'érable et des menus à l'érable.

Par ailleurs, le Salon de l'Érable, qui se poursuivra du 26 au 28 avril inclusivement, réunira sous un même toit les représentants des diverses compagnies produisant des équipements ou offrant des services au monde de l'acériculture. Un volet art-artisanat et la transformation des produits de l'érable viennent se joindre à cette exposition.

Le sirop nouveau

C'est également le vendredi 26 avril que les producteurs lanceront le sirop nouveau, à l'issue de l'ouverture officielle du Festival. Puis, ce même jour, il y aura dévoilement des gagnants du concours provincial des produits de l'érable, suivi du souper du maître sucrier, avec menu gastronomique à l'érable.

Une partie de sucre populaire et industrielle permettra à la population de profiter d'une ambiance peu commune, partie de notre patrimoine, samedi le 27 avril. Ce sera aussi l'occasion de s'approvisionner en sirop d'érable auprès des 10 meilleurs producteurs du Québec.

Le Festival sera également ponctué de spectacles et de multiples concours et activités sportives et sociales.

LE SUPER COFFRE DE CHLT RADIO

Un prix d'une valeur de
10,000\$
à gagner !



Pour participer, remplissez le coupon. Vous devez être à l'écoute de CHLT RADIO pour gagner !

Qui sait, serez-vous en possession de la clé gagnante le samedi 27 avril ?

Du 11 mars au 25 avril 91, des coupons de participation seront tirés plusieurs fois par jour. Si votre nom est mentionné en ondes vous devez appeler à la station dans les délais prévus. Vous devenez ainsi éligible au grand tirage d'une valeur de 10,000\$!



Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ tél.: _____

Postez à: Le SUPER COFFRE de CHLT Radio, 25 rue Bryant, Sherbrooke, Qué. J1J 3Z5 28010

Règlements disponibles à la station.

Nous vendons
encore
des valeurs sûres
à des prix honnêtes.



Venez l'essayer
aujourd'hui même!



LOCATION...

La Jetta 1991

à partir de 239⁹⁹\$/mois*

Venez vite inspecter la Jetta. Vous ferez d'intéressantes découvertes.

- Direction assistée, volant réglable
- Moteur 1,8 L de 100 ch à injection
- Moteur 1,6 L diésel
- Sièges avant réglables en hauteur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Bail de 48 mois sur approbation de crédit Volkswagen Canada Inc.

- Aucune obligation de rachat par le client
- Transport et préparation incluse
- TPS/TVP (mensuelle) non comprises
- L'offre se termine le 30 mars 1991 inclusivement.

Jetta 1991 12 615\$
(TPS et TTP en sus)

* Basé sur un comptant de 1,500\$ ou échange équivalent.



Découvrez
La différence

Sherbrooke Automobile INC.

2959, rue King ouest,
Sherbrooke, 569-9111

Le congédiement d'un policier soulève la colère à Drummondville

Gérald PRINCE

Drummondville

Le congédiement du président de la Fraternité des policiers de Drummondville, l'agent Jacques Lampron, soulève la colère de ses confrères.

Ils l'ont manifestée au dernier conseil municipal en se rendant en nombre, environ une trentaine, et en assistant en silence aux délibérations du conseil.

Aucun policier n'a bronché quand est venu le point 25D de l'ordre du jour: en termes sibyllins, le conseil a approuvé le rapport B préparé par le directeur adjoint de la police en date du 12 février. La mairesse Francine Ruest-Jutras a demandé exceptionnellement le vote sur cet article et tous les conseillers présents ont levé la main en guise d'assentiment.

Peu de temps après cette résolution, les policiers ont posé un geste spectaculaire en se levant tous ensemble et en quittant la salle du conseil sans dire un mot, ni poser une seule question à la période réservée à cette fin. Ce geste visait, a rapporté un policier à La Tribune, à faire savoir au conseil la désapprobation des policiers devant l'article 25D.

Ni la mairesse, ni le directeur de la police, ni même les policiers présents n'ont voulu expliquer le sens de cette résolution. Il a fallu des prodiges d'imagination aux journalistes présents pour venir à bout de savoir qu'il s'agissait du congédiement de l'agent Lampron.

Motifs du renvoi

M. Lampron, on se le rappellera, a été suspendu sans solde de ses fonctions par une résolution aussi obscure du conseil de ville en novembre dernier. On croit savoir que la suspension et ensuite le congédiement du président de la Fraternité des policiers font suite à des incidents survenus dans un restaurant du canton de Granby dans la nuit du 4 au 5 novembre, alors que, en compagnie de trois autres personnes, M. Lampron avait été interpellé par la Sûreté du Québec de cet endroit.

Arrêté et traduit en justice sous les accusations d'avoir troublé la paix, d'avoir entravé le travail de policiers de la SQ, et accusé de voies de fait simples, M. Lampron a vu son procès remis à avril prochain. Son frère, Gé-

rard, co-accusé en rapport avec les mêmes événements, a été acquitté en février devant un juge de la Cour du Québec. Chez les policiers de Drummondville, on croit que ceci donne plus de crédibilité à la possibilité, pour l'agent Lampron, d'être acquitté à son tour, le mois prochain.

Cependant, la Ville n'a pas attendu l'issue de ce procès pour congédier le président de la Fraternité. Selon des informations émanant de policiers, qui réclament l'anonymat, la direction de la police estimerait que, procès ou pas, M. Lampron n'aurait pas agi dans cette affaire selon l'éthique policière, même s'il était en civil. La mairesse Francine Ruest-Jutras a tenu des propos similaires sur les ondes de CJDM en fin d'après-midi hier.

Cette opinion est vertement dénoncée par les policiers qui entendent bien se débattre contre la décision de suspension dans un premier temps et de congédiement ensuite, par les voies habituelles de griefs. Ni M. Lampron, ni son remplaçant, l'agent Camille Lauzière, le vice-président de la Fraternité des policiers, n'ont pu être rejoints hier pour plus de commentaires.

FLEURS EN FOLIE

GRATUIT

Gilet avec broderie, style 109055, gratuit avec achat de l'ensemble gilet à capuchon et pantalon fuseau.

Violet, jade et fleur. Tailles: 2 à 18 ans. Valeur \$17,99 à \$19,99

En vigueur jusqu'au 23 mars 1991



IMPRIMÉS FLEURIS COORDONNÉS

Gilet avec capuchon 17,99\$ et 19,99\$
Tailles: 2 à 6x 7 à 14

Pantalon fuseau 17,99\$ et 19,99\$
Tailles: 2 à 6x 7 à 14
violet et jade

concept mode
clément
0-20 ans
No. Carte verte 20490 26388

Fernand Daigle est choisi personnalité de l'année

Thetford Mines (NF)

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de L'Amiante a décerné le titre de personnalité de l'année à M. Fernand Daigle de Thetford Mines en raison du leadership qu'il a démontré au cours des dernières années dans le développement socio-économique régional.

M. Daigle a d'ailleurs assumé la présidence du comité organisateur du colloque socio-économique régional.

Comptable agréé à la firme Théberge, Daigle et associés, partie intégrante de Raymond Chabot, Martin, Paré, Fernand Daigle est originaire de Thetford Mines et s'est impliqué tout au long de sa carrière non seulement dans le domaine économique mais également sur les plans culturel, social et sportif. Il se sera cependant abstenu de toucher au monde de la politique active.

Agé de 58 ans et père de cinq enfants, Fernand Daigle est diplômé en administration de l'Université Laval de Québec (1953). Comptable agréé depuis 1954, il exerce sa profession à Thetford Mines depuis 1955.

Ex-président de la Chambre de Commerce de Thetford Mines en 1966-67, le nouveau récipiendaire de cet honneur dévolu annuellement a été président fondateur de la Caisse d'entraide économique de Thetford Mines (maintenant devenue la Financière) et président fondateur du Centre d'aide aux entreprises (CAE) con-

nu à l'origine sous l'appellation de Sera-Clé.

En 1960, il agissait comme président fondateur de la Société artistique de Thetford Mines qui présentait des saisons symphoniques de quatre et cinq concerts présentés annuellement par l'Orchestre symphonique de Québec pendant plus de vingt ans. A la même époque, il présida aussi les Jeunesses musicales de la région.

Membre de l'équipe Albatros qui oeuvre auprès des gens en phase terminale, il a assumé la coprésidence de la campagne de souscription de la Fondation du Centre hospitalier de la région de L'Amiante.

Le monde du sport de la région a aussi bénéficié des bons offices de Fernand Daigle. Membre du Comité organisateur et trésorier de la Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 1980, à Thetford Mines, il a ensuite siégé à titre de membre du conseil d'administration de la Société des Jeux du Québec. Il s'est également dévoué au sein du Club de Plongeon Amiante, agissant comme juge à des compétitions régionales et provinciales.

A titre de Personnalité de l'année, Fernand Daigle succède à Jean-Marc Leblond. Le nouveau titulaire sera honoré lors d'un gala le samedi 20 avril prochain au Club des Elans de Thetford Mines. Il pourra renouer connaissance avec ses meilleurs amis par le biais d'un «bien cuit».

La plus grande maison du bifteck en ville
vous présente
avec fierté son menu cuisiné
à la perfection et tout simplement délicieux.

"FESTIVAL DE LANGOUSTINES"

9 95\$ SEULEMENT!

Un trésor de la mer. 15 langoustines grillées à la perfection, et oui, 15 langoustines tendres, succulentes et parfaitement servies pour aussi peu que 9,95\$ avec toutes les garnitures bien sûr!

Beurre à l'ail
Petits pains chauds
Généreuse salade avec vinaigrette au choix
Croustillantes frites dorées ou pomme de terre en robe des champs ou riz

Pour les «amateurs de langoustines»
Du 7 mars au 15 avril
7 jours - semaine, midi et soir

LE BIFTEQUE

Nos salles de banquet peuvent accueillir facilement tout groupe de 15 à 125 personnes pour vos réunions d'affaires ou pour toutes autres occasions spéciales.

La Boucherie

4200 rue King ouest
Sherbrooke
823-9666

Nos spéciaux sont en vigueur du 20 au 26 mars 1991.

Poitrine de boeuf fraîche

Une poitrine de boeuf tendre et juteuse, pour toute la famille.
Un délice chaud ou froid.

269\$ lb 593\$ kg
(Quantité limitée)

BIFTECK DE CÔTES

Pièce de boeuf de 14 à 17 lb de première qualité. Agé à la perfection pour biftecks ou rôtis, tranché comme vous le désirez.

499\$ lb 11\$ kg

POITRINES DE POULET (désossées)

Tendres et succulentes pour vos recettes favorites.

549\$ lb 1210\$ kg

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison.

SALON NOUVEL AGE DE L'ESOTERISME

Les 22, 23, 24 mars 1991
Heures d'ouverture:
22 mars: 12 h à 22 h
23 mars: 11 h à 22 h
24 mars: 11 h à 19 h

Prix d'entrée: 4.00\$
Endroit:
Hotel/Motel Universel
915 rue Hains, Drummondville, Québec
Tél.: (819) 478-4971



CHIROLOGIE
CLAIRVOYANCE
MÉDITATION
NUMÉROLOGIE
REINCARNATION
ASTROLOGIE

MEDIUM
LIVRES
TAROTS
HEALING
AURAS

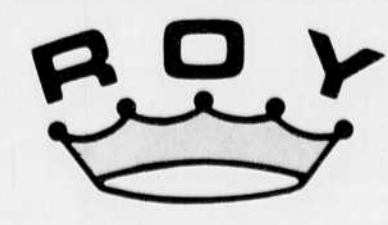
Vision spirituelle présente

Pourquoi j'ai choisi Déménagement Roy?

«C'était mon quatrième déménagement avec votre compagnie. Je n'ai que de bons commentaires à votre sujet: professionnalisme, bonne humeur, respect, service excellent.

Bravo à toute l'équipe et merci.»
Raymonde Croteau
Rock Forest - St-Samuel de Horton

DÉMÈNAGEMENT



Agent
Atlas Van Lines

(819) 563-4322
1-800-567-7392



LUCKY LUC de Coaticook

VOUS FAIT OUBLIER LA TPS POUR 6 ANS

**LUCKY LUC vous donne,
à l'achat d'une voiture Hyundai, 1991**

un plan de protection pour 6 ans/kilométrage illimité.

L'offre est valide pour tout le mois de mars.*

Venez faire l'essai de nos nouveaux modèles 1991.



Financement sur place

UN ACHAT INTELLIGENT

**HD
HYUNDAI**

**460, rue Bolduc
COATICOOK
849-4166**

**Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi:
9h à 17h - 19h à 21h**

* Voyez le concessionnaire pour plus de détails.
L'offre exclus L'Excel L 3 portes

24308

Les meilleurs achats à Woolco

**Jeudi
et
vendredi
seulement**

**Les Prix
Woolco
Incluent
la TPS**

1	LAPIN DE PÂQUES Pur chocolat au lait. 200 grammes. Régulier: 3.99	299
2	CHOCOLAT «GARFIELD» Solide. Sac de 350 grammes. Régulier: 2.97	229
3	BAIN DE MOUSSE «AQUA BATH» 4 FRAGRANCES AU CHOIX. 950 ml. Régulier: 3.99	249
4	SACS À ORDURES Boîte de 34. 26 x 36 pouces. Régulier: 4.59	269
5	CASSETTE VIDÉO «SUPER» T-120. Paquet de 3. Régulier: 9.99	749
6	HUILE À MOTEUR «VALVOLINE» Format 4 litres. 10W30. Régulier: 7.99	649

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Woolco

**LES TERRASSES
Rock Forest**
4857 Boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE LUN MAR et MER 9h à 17h30
JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 8h à 17h
GARAGE OUVERTURE LUN MAR et MER 8h à 17h30
JEUDI et VENDREDI 8h à 21h SAMEDI 8h à 17h
GARAGE Pour rendez vous TEL 564 7443



21794

Le président de Radio-Canada a songé à démissionner

Guy TAILLEFER

Hull (PC)

Le président de Radio-Canada Gérard Veilleux dit avoir songé très sérieusement à remettre sa démission en décembre dernier, après avoir pris connaissance des difficultés financières de la société d'Etat et ordonné des coupures.

Il y avait alors à peine un an qu'il était entré en fonction. «Je vous jure que j'ai dû y penser», a-t-il avoué hier devant le CRTC, qui tient depuis lundi des audiences sur les réductions de services à Radio-Canada, réductions qui ont entraîné la mise à pied de 1100 personnes et des coupures draconiennes parmi les stations régionales.

Réflexion faite, M. Veilleux a décidé de rester à la barre, pour faire face aux problèmes de la société, malgré les appels répétés pour qu'il démissionne.

C'est la deuxième fois que M. Veilleux fait état devant le CRTC de ses tentations démissionnaires. Lundi, le président de la société d'Etat a mis en garde le gouvernement Mulroney contre le désir de faire des coupures additionnelles au budget de Radio-Canada, laissant entendre qu'il refuserait de les administrer.

Les commissaires du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ont poursuivi hier, pour la deuxième journée consécutive, leur interrogatoire de la haute direction de la société d'Etat. Un interrogatoire au cours duquel les hauts fonctionnaires radio-canadiens se sont faits durement reprocher d'avoir présenté comme un fait accompli, devant le CRTC, les coupures imposées en décembre dernier et le plan de restructuration qui les accompagne.

Certains d'entre eux n'ont pas apprécié que M. Veilleux présente comme une «décision irréversible» l'abandon de la production d'émissions locales par les stations régionales. Une initiative pour laquelle Radio-Canada aurait normalement dû obtenir l'approbation préalable du CRTC, a fait valoir la commissaire Beverley Oda.

Les commissaires n'ont pas apprécié non plus que M. Veilleux annonce en grande pompe, lundi, une augmentation des quotas de contenu canadien de la programmation de Radio-Canada, sans en avoir d'abord avisé le conseil.

M. Veilleux a pris bonne note des reproches qui lui ont été adressés et rassuré les commissaires sur le respect qu'il voue à cet organisme de réglementation des diffuseurs canadiens. En se présentant devant le conseil, Radio-Canada souhaite incidemment obtenir la collaboration du CRTC, dans l'espoir qu'il fasse lui aussi pression sur le gouvernement fédéral, afin qu'il mette un frein à ses compressions budgétaires au sein de la société d'Etat. Le CRTC ne dispose cependant d'aucun pouvoir de coercition face à Ottawa.

D'autres questions ont fait tiquer les commissaires, celle notamment de la publicité. Radio-Canada a décidé de fermer ou d'amputer d'une partie de leurs services onze stations régionales en décembre dernier, mais désire en même temps conserver le droit de vendre de la publicité locale sur ses ondes. Ce que les autres réseaux de télévision pourraient facilement trouver injuste, a noté le commissaire Frédéric Arsenault.

La taxe fédérale sera remboursée

Montréal (PC)

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec a annoncé hier qu'elle a reçu confirmation de Revenu Canada, que les concessionnaires d'automobiles recevront comme prévu leurs remboursements de taxe fédérale, sur les inventaires de véhicules neufs au 31 décembre 1990.

Revenu Canada a confirmé que les problèmes techniques, liés aux remboursements de taxe fédérale, ont été résolus et que les remboursements aux concessionnaires suivront leur cours normal, a fait savoir la Corporation dans un communiqué.

En conséquence, les consommateurs qui ont acheté une voiture depuis le 1er janvier, ou qui en achèteront dans l'avenir, n'auront pas, comme certains ont pu le craindre, à rembourser la TPS aux concessionnaires.

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

23814

National

De nouvelles coupures inquiètent les employés de Radio-Québec

Montréal (PC)

L'inquiétude se lisait sur les visages des 600 employés permanents et des quelque 275 contractuels de Radio-Québec hier. Ils venaient d'apprendre que le télédiffuseur devra à nouveau réduire ses dépenses et ses effectifs, à la suite d'un manque à gagner de 2,9 millions \$, dans son budget de 80 millions \$ pour l'exercice 1991-92.

Québec a en effet décrété la non-indexation de ses subventions de 64 millions \$, les diminuant de fait de 2,5 millions \$. Le gouvernement a aussi effectué une ponction de 400 000 \$ reliée à la TPS. Les revenus propres de Radio-Québec, en publicité par exemple, se limitent à 15 millions \$. Par sa décision, Québec a provoqué un examen de toutes les dépenses chez le télédiffuseur.

Le conseil d'administration a examiné divers scénarios de compressions de dépenses, hier, lors d'une conférence téléphonique, et doit prendre ses décisions préliminaires

vendredi. Après consultation des employés, la direction trancherait, le 5 avril.

«Je m'attend à une crise majeure», a déclaré Manon Bouchard, présidente du Syndicat général des employés. «Il faut combler un trou considérable dans le budget. Toute l'entreprise est scrutée à la loupe. La pdg Françoise Bertrand ne renouvelle aucun contrat. L'ensemble des employés va être touché. Ça ressemble à 1986, alors que Radio-Québec avait dû compresser huit millions \$ de dépenses: la réduction de postes s'était limitée à 51, parce qu'on avait décidé de fermer la moitié des bureaux régionaux».

Cette fois-ci, on ne pourra procéder ainsi et les employés ne cachent pas leur désarroi.

Le président du Syndicat des techniciens, Jacques Poulin, craint aussi des mises à pied, mais il suggère à Radio-Québec de couper plutôt dans sa structure de direction «très lourde». «Chez les techniciens, il n'y a plus de gras. On fonctionne déjà avec le minimum».

André Beaudet, directeur des relations publiques de la société, a confirmé que la «situation était serrée» et que les répercussions pourraient être sérieuses.

Mais il ne veut pas chiffrer les pertes d'emplois parce que divers scénarios sont envisagés, que les employés doivent être les premiers informés et que la conférence de presse ne suivra que dans deux semaines.

«Les mises à pied ne sont pas exclues. Je doute qu'on puisse l'éviter. On n'en est qu'à l'étape de la gestion de la crise», a ajouté M. Beaudet.

Radio-Québec vit en fait deux crises concurrentes: budgétaire et publicitaire. Québec coupe partout et projette de geler les salaires de ses employés, pendant que la récession fait chuter les revenus publicitaires dans les médias. Radio-Québec a accusé un manque à gagner de ses revenus publicitaires de 1,7 million \$, lors de l'exercice qui se termine ce mois-ci sur des projections de revenus de 5,2 millions \$.

Grande-Baleine: les retards pourraient coûter 50 millions \$

Québec (PC)

Le retard dans la construction des routes d'accès au futur complexe Grande-Baleine, coûtera plusieurs dizaines de millions \$ à Hydro-Québec et à sa clientèle. Ces travaux qui devaient débuter en janvier ne pourront être entrepris qu'en mai ou juin, au plus tôt.

«Nous sommes à l'ultime limite des retards. Et si l'échéancier se resserre, ça va coûter plus cher», a lancé, hier, le président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, lors d'une conférence de presse, à Québec. Bien qu'il ait refusé de préciser combien d'argent les délais encourus pourraient coûter, M. Drouin a parlé d'un coût pouvant se situer quelque part entre 35 et 50 millions \$.

Hydro-Québec prévoit que le projet Grande-Baleine nécessitera des investissements totalisant 7,5 milliards \$. «Une fois que l'on aura reçu la lumière verte, nous pourrions

dire combien exactement ce retard aura coûté», a mentionné M. Drouin. Le retard aurait maintenant six mois.

Avant d'entreprendre ces travaux, Hydro-Québec aura besoin d'obtenir l'aval du ministère de l'Environnement. En février, les fonctionnaires du MENVIQ ont renvoyé les gens de la société d'État à leurs devoirs, estimant que les études d'impacts concernant la construction de 575 kilomètres de route et de trois aéroports contenaient des «lacunes».

Pas en 1998?

Richard Drouin a de plus admis, hier, qu'Hydro-Québec pourrait ne pas être en mesure de produire de l'électricité en 1998, comme il a été prévu, à la centrale de Grande-Baleine. «Nous tentons présentement de mettre à jour des solutions qui nous permettent de rattraper le temps perdu», a ajouté M. Drouin. La construction de la centrale hydroé-

lectrique doit débuter en 1993.

Le président d'Hydro-Québec a demandé aux gouvernements fédéral et provincial d'activer la progression du projet. «Je ne blâme personne, je constate. En novembre, il y a eu une entente fédérale-provinciale de signée, concernant l'examen des impacts environnementaux. Et le président du Bureau d'évaluation environnementale n'est pas encore nommé», a déploré M. Drouin.

Il a aussi indiqué qu'il existait plusieurs scénarios pour compenser les retards encourus dans la construction des accès routiers.

Parmi ces scénarios il y a la possibilité de construire des turbines à gaz qui permettraient à Hydro de livrer en 1998, l'énergie promise aux Américains.

Mais comme ces projets demandent de trois à cinq ans entre la conception et l'entrée en production, Hydro n'y sera pas contrainte avant la fin de 1992 ou le début de 1993.

La Commission de la construction nie tout trafic de cartes de compétence

Québec (PC)

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a nié qu'il existe un trafic de cartes de compétence dans ce secteur mais une nouvelle source a affirmé, hier, qu'il s'en vendait il y a quelques mois encore.

Pas question de retenir les remboursements d'impôt

Jonquière (PC)

Il n'est pas question que les fonctionnaires fédéraux du ministère du Revenu national retiennent les chèques de remboursement d'impôt des contribuables en guise de moyens de pression.

Denis Lalancette, vice-président régional (Saguenay-Lac-Saint-Jean) du Syndicat des employés fédéraux de l'impôt, soutient que jamais les fonctionnaires n'utiliseront de moyens de pression qui les conduiraient à se mettre à dos la population.

«Jusqu'à maintenant, dit-il, nous n'avons perdu qu'une journée de travail et nous n'étions pas en faute». Les membres de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada avaient alors dérogé les ordinateurs, paralysant le travail des autres fonctionnaires.

Dès la semaine prochaine, cependant, les fonctionnaires fédéraux de tout le Canada prendront un vote de grève. Comme moyens de pression, les employés du gouvernement fédéral lèveront des griefs contre le budget Wilson. «Ce budget, explique Denis Lalancette, nous enlève purement et simplement le droit de négocier et il nous impose carrément un gel des salaires».

Selon le porte-parole syndical de la région, le salaire moyen des fonctionnaires n'est que de 28 000 \$ par année, une masse salariale qui représente 10 pour cent du budget total du gouvernement. «Depuis 1985, dit-il, les fonctionnaires fédéraux n'ont jamais eu de réelles augmentations puisqu'elles étaient inférieures au coût de la vie».

Ces indications font écho aux propos formulés lundi, à Sept-Îles, par M. Jean-Marc Laflamme, responsable des relations de travail sur le chantier Alouette pour Bechtel-Lavalin. M. Laflamme avait notamment indiqué au quotidien Le Soleil qu'un trafic de cartes de compétence à 400 \$ et 500 \$ s'était exercé «à un moment donné». Des sources ayant requis l'anonymat avaient en outre donné à entendre que ce commerce illicite se poursuivait toujours.

Alcide Fournier, président-directeur général de la CCQ, a balayé ces affirmations du revers de la main. Dans un communiqué, M. Fournier a entre autres affirmé qu'il est clair que le système actuel régissant l'émission des certificats de compétence ne laisse aucune place à un trafic de tels certificats.

«La compétence des salariés de l'industrie de la construction ne s'achète pas; elle doit être reconnue. Les certificats de compétence ne sont pas à vendre, puisque le travailleur qui veut accéder à l'industrie de la construction doit tout d'abord se qualifier», a aussi indiqué le PDG de l'organisme.

Le PQ ne bloquera pas la réforme de la santé mais proposera des amendements

Québec (PC)

Le Parti québécois n'a pas l'intention de mener une opposition systématique au projet de loi 120 sur la réforme de la santé et des services sociaux, mais il présentera une foule de propositions d'amendements, en vue de le rendre plus acceptable dans son esprit.

Il fera tout en son pouvoir, en particulier, pour amener le gouvernement à abandonner son idée d'imposer un «ticket modérateur» de cinq dollars pour une visite médicale et surtout l'impôt-services «dont la manifestation la plus odieuse est certes celui pour les personnes handicapées».

C'est ce qu'a indiqué hier le député de Rouyn-Noranda Rémy Trudel, à l'ouverture de l'examen des 494 articles du projet de loi qui résulte de la réforme du secteur de la santé et des services sociaux proposée par le ministre Marc-Yvan Côté le 7 décembre dernier.

M. Trudel a confié qu'il s'oppo-

sera jusqu'à la fin à ce qu'il appelle «l'effritement des principes d'universalité et de gratuité» contenu dans le projet de loi, selon lui.

C'est une des raisons pour lesquelles, notamment, l'Opposition péquiste a voté contre l'adoption du principe de cette législation (la deuxième lecture) le 21 décembre.

De son côté, le ministre aurait également en réserve une centaine d'amendements à soumettre en cette commission parlementaire de sorte qu'il ne faut pas prévoir l'adoption de cet important projet de loi avant l'ajournement estival, vers le 22 juin... à moins du recours à la guillotine.

Essentiellement, la critique de l'Opposition souhaite fermement la tenue d'audiences particulières pendant trois jours où les principaux intéressés pourraient faire valoir publiquement leurs points de vue.

M. Trudel a dénoncé les consultations en privé qu'a menées le ministre depuis janvier auprès d'intervenants du secteur de la santé.

NE PAYEZ QU'EN JUIN 1991

Sans paiement. Sans intérêt.

SUPERBE CAUSEUSE

798\$ la paire

CANAPÉ ET FAUTEUIL INCLINABLES

1199\$

CANAPÉ ET FAUTEUIL DE DÉTENTE

1499\$

LE SPÉCIAL RELAXATION DE BERKLINE

1499\$

LE SEUL SPÉCIALISTE DU MEUBLE ET DE LA DÉCORATION

GREGOIRE

M EUBLES A RIO

1245 KING EST, SHERBROOKE

823-7977

(Photos non conformes. Décoratrice sur place.)

National

Lucien Lessard est certain qu'il battra Mulroney

Baie-Comeau (PC)

L'ex-ministre péquiste Lucien Lessard s'est dit assuré de la victoire contre le premier ministre Brian Mulroney, s'il est choisi candidat du Bloc québécois dans la circonscription de Charlevoix, aux élections fédérales prévues pour le printemps 1993.

«J'ai appris avoir été traité de démolisseur du Canada, a déclaré M. Lessard dans une interview, hier. Si le Canada est en train de s'écrouler, c'est lui (M. Mulroney) qui a commencé le travail, pas moi.»

M. Lessard répondait ainsi aux accusations portées contre lui par le premier ministre, au cours de la visite qu'il a faite à Baie-Comeau la semaine dernière.

«Si (Lessard) veut se présenter pour le Bloc québécois, qu'il le fasse, a dit M. Mulroney à cette occasion. Son but sera de démolir le Canada, d'aller à Ottawa pour faire échec au gouvernement fédéral, qui favorise l'expansion économique et la création d'emplois.»

La démolition du Canada, selon M. Lessard, doit être attribuée à l'échec du lac Meech, qui a redonné de la vigueur au nationalisme québécois, y compris dans Charlevoix.

Référéndum

Les électeurs de cette circonscription

tion votent en faveur du Parti québécois aux élections provinciales et ils ont répondu «oui» au référendum de 1980. Selon M. Lessard, les organisateurs péquistes, qui ont aidé M. Mulroney à l'occasion des deux dernières élections fédérales, vont plutôt travailler dans son camp la prochaine fois.

Un vote affirmatif au prochain référendum (probablement en 1992) mettrait sûrement en péril le siège du premier ministre dans Charlevoix.

«Il serait difficile pour les gens de voter en faveur de la souveraineté au prochain référendum et de voter en faveur de Brian Mulroney quelques mois plus tard, a expliqué M. Lessard. Ce serait illogique.»

L'ex-ministre péquiste est convaincu que «Brian Mulroney est le Pierre Trudeau de son époque et les gens de la Côte Nord le savent. Ils savent aussi qui paie leurs pensions, et ce n'est pas Brian Mulroney».

M. Lessard, dont l'ancienne circonscription provinciale de Saguenay a englobé une partie de Charlevoix, a été l'un des premiers députés péquistes à se faire élire, en 1970. Il a remporté la victoire au cours de quatre élections provinciales successives.

Les récents sondages ont montré que le Bloc québécois pourrait l'emporter dans plus de la moitié des 75 circonscriptions fédérales du Québec.

Spicer comparaitra, mais sans enthousiasme

Ottawa (PC et La Tribune)

Le président du Forum des citoyens Keith Spicer a accepté de comparaître devant un comité parlementaire pour discuter de la gestion de sa commission.

Dans un communiqué émis hier depuis Wilcox, en Saskatchewan, M. Spicer a affirmé qu'il n'avait jamais essayé de s'esquiver, même s'il avait déclaré dans un premier temps qu'il n'était pas disponible.

«Il s'agit d'un malentendu regrettable», a-t-il déclaré.

Il a expliqué que le greffier du comité permanent de la consommation, des corporations et de l'administration gouvernementale ne lui avait offert que deux dates, mardi et mercredi de cette semaine, pour comparaître. Or, il avait des engagements en Saskatchewan et à Toronto pendant ces deux jours.

«Je suis à l'extérieur d'Ottawa pour faire mon travail», a-t-il insisté.

Il a expliqué que beaucoup de citoyens avaient pris congé et avaient bouleversé leurs habitudes pour assister aux séances du forum. Il a affirmé qu'il ne voulait pas les laisser tomber.

Lundi soir, le président nouvellement élu du comité parlementaire, M. Jean Charest, a communiqué avec M. Spicer pour l'inviter une nouvelle fois et lui offrir de comparaître demain matin. Cette fois, le président du forum a accepté, mais sans enthousiasme.



Jean Charest

«Ce contretemps m'obligera malheureusement à retarder mon voyage à Sherbrooke, au Québec, où je devais assister à des groupes de discussion», a-t-il déploré.

Il a cependant ajouté qu'il était prêt à démontrer au comité que le forum n'était pas inutile, mais qu'il fallait accepter d'en payer le prix.

Budget

Le comité parlementaire a jusqu'à demain de cette semaine pour passer en revue le budget de la commission pour l'année financière qui se termine à la fin du mois de mars 1991. Le forum disposera de 19 millions \$ pour cette première tranche.

Le premier ministre Brian Mulroney a défendu hier matin le droit de M. Spicer de ne pas se présenter devant le comité parlementaire. Il a affirmé qu'une commission comme le

forum était indépendante, et qu'il fallait lui faire confiance dans la gestion de son budget.

Il a affirmé que les membres du Bloc québécois insistaient pour faire comparaître M. Spicer parce qu'ils voulaient saboter le forum, et que les libéraux leur prêtaient main forte.

Le leader adjoint de l'opposition libérale Sheila Copps a répliqué que si quelqu'un avait tenté de saboter le forum, ce n'était pas le Parti libéral, mais bien le commissaire Robert Normand. Elle a rappelé que c'était lui qui avait soulevé des questions au sujet de la gestion du forum dans une entrevue au Soleil de Québec.

Précédent dangereux

M. Charest a déclaré qu'à sa connaissance, c'est la première fois qu'un membre d'une commission d'enquête doit comparaître devant un comité parlementaire pour défendre sa gestion. Il a reconnu que ce précédent pouvait comporter des dangers.

«Nous ne voulons pas ouvrir la porte à des abus, a-t-il déclaré. Il ne faudrait pas rendre les commissions parlementaires vulnérables à l'ingérence du Parlement.»

Il a affirmé que les membres de son comité se borneront à poser des questions sur la gestion même du forum, et non pas sur son mandat ou sur la façon dont il mène ses travaux.

Le député du Bloc québécois Jean Lapierre n'a cependant pas apprécié cette distinction. Il a soutenu qu'il était essentiel d'interroger M. Spicer

sur le mandat du forum, et notamment sur les allégations du commissaire Robert Normand à l'effet que l'on banaliserait la question du Québec.

A sa défense

Le député de Sherbrooke, M. Charest, s'est porté hier à la défense de M. Spicer, en indiquant que celui-ci n'avait jamais refusé de comparaître devant le Comité parlementaire.

«L'interprétation faite par les médias dans cette histoire est un peu décevante parce que M. Spicer n'a jamais refusé sa collaboration», a soutenu M. Charest.

Le député de Sherbrooke a expliqué que le Comité permanent, dont il a hérité de la présidence, était inopérant jusqu'à lundi dernier. À l'approche de la reprise des travaux, a-t-il dit, le greffier du comité a simplement communiqué avec M. Spicer au cours de la semaine précédente pour s'informer de ses disponibilités.

«Dans sa lettre, M. Spicer a répondu qu'il était occupé mardi et mercredi. Le comité s'est réuni pour la première fois hier (lundi) et il a été décidé que je le convoquerais. Je l'ai fait et il m'a répondu qu'il pourra comparaître jeudi matin. On a donné une fausse impression en laissant croire qu'il ne voulait pas comparaître.»

Le passage de la Commission Spicer à Sherbrooke, demain, se déroulera en deux temps. D'abord, deux réunions auront lieu en après-midi, à compter de 14 h, à la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke. L'un de ces groupes réunira uniquement des participants anglophones, parmi lesquels figureront des membres du «Québec Farmers Association», tandis que l'autre groupe de discussions sera composé d'étudiants.

Une autre rencontre, ouverte au grand public, est prévue à 19 heures au pavillon 2 du Collège de Sherbrooke, salle 51-230.

Les crises ont nui au Forum

Ottawa (PC)

Le principal gestionnaire du Forum des citoyens a déclaré hier soir que les crises qui secouaient sans cesse la commission nuisaient à la bonne marche de ses travaux.

Le directeur exécutif du forum, M. David Broadbent, a affirmé devant le comité permanent de la consommation, des corporations et de l'administration gouvernementale que depuis qu'il avait été nommé à ce poste, le premier février dernier, il avait passé plus de temps avec les médias que dans toute sa carrière dans la fonction publique et dans l'armée canadienne.

Il a déploré le fait que tout ce temps passé à éteindre les feux l'empêchait d'accomplir son travail de gestionnaire.

M. Broadbent a affirmé que le forum avait eu des problèmes budgétaires parce qu'il avait eu à démarrer sur les chapeaux de roue: il n'avait que huit mois pour accomplir un mandat énorme, consulter les Canadiens sur l'avenir du pays.

Ce n'est qu'après deux mois, avec l'arrivée de M. Broadbent, que le forum a commencé à resserrer ses finances.

M. Broadbent a assuré les membres du comité parlementaire que le forum suivait toutes les règles de gestion du Conseil du trésor.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC-MEGANTIC

WEDDON

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT



Solidarité-Cancer de l'Estrie

CONFÉRENCE

QUAND: MERCREDI LE 20 MARS 1991

OU: Amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu Sherbrooke 580, rue Bowen sud, stationnement 5, porte 5

HEURE: 19:30 HEURES

INVITÉE: Madame FRANÇOISE TREMBLAY, acupuncteur et

diplômée en médecine traditionnelle

chinoise.

TITRE: L'acupuncture, médecine d'avant-garde et médecine globale.

C'EST GRATUIT! C'EST POUR TOUS!

N'oubliez pas votre assemblée

générale annuelle qui se tiendra le 22

mai 91 à 19:30 heures. Pour voter,

votre carte de membre 15 000.

Louise Vincent

Relationniste, S.C.E.

26460

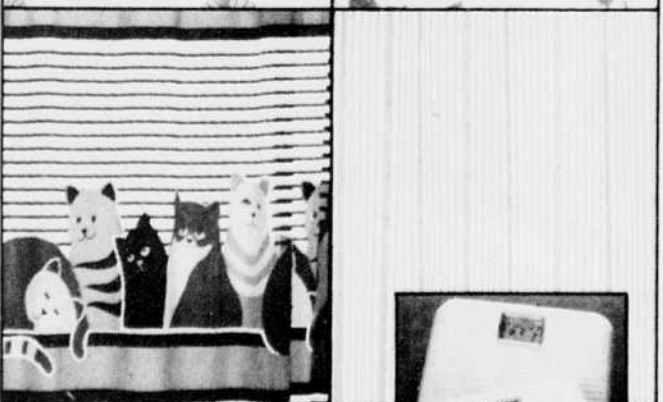
VENTE DE BLANC

7⁹⁹ord. 19,99
ens. draps, lit 1 place

Superbes ensembles de draps «Elegance». Choix de motifs. Lit 2 pl. Ord. 39,99 Solde 17,99 ens. Grand lit. Ord. 49,99 Solde 21,99 ens.



RABAIS 40%

11⁹⁹

ord. 19,99

Super sélection de rideaux de douche en vinyle dans une sélection de motifs. Un bas prix... Une aubaine!



Region de MONTREAL:
4325, rue Jean-Talon Est, 725-2418
Place Versailles, 351-3200
Place Alexia Nolin, 931-3861
Carrefour Laval, 688-6350

Centre commercial Pont-Viau,
663-1791
Galerie des Sources, 683-3200
Les Galeries Lachine, 637-4481
Place LaSalle, 365-5213
180, boul. Anjou à Châteauguay,
591-3730



RABAIS 50%

9⁹⁹ ord. 19,99
Drap de bain fait en 100% coton bouclé peigné. Imperfections.



RABAIS 33%

19⁹⁹ ord. 29,99 l'ensemble
Ensemble 5 pièces pour la salle de bains. Confection polyester. Choix de coloris unis. Sensass!



2⁹⁹ - 5⁹⁹
6 ou 12 torchons. Ord. 3,99 et 5,99.
2,99 et 3,99 12 débar. ou 6 linges à vaisselle géants. Ord. 7,99 5,99

Les Promenades St-Bruno,
653-1355
Mail Champlain à Brossard,
465-4650
Place Longueuil, 679-6190

QUÉBEC et environs:
Place Belvédère à Sherbrooke,
569-9755
250, boul. Fiset à Sorel,
742-4521
Centre commercial Les Rivières
à Trois-Rivières, 379-1524
Place Ste-Foy à Québec, 653-2891



RABAIS 50%

1⁹⁹ ord. 3,99
serviette de bain
Grand choix de serviettes de bain en coton bouclé peigné. Assortiment de coloris s'harmonisant à votre décor!



14⁹⁹ ord. 29,99
lit 1 place
Confortable couvre-matelas en mousse hypo-allergène. Lit 2 pl. Ord. 39,99 19,99 Grand lit. Ord. 49,99 24,99



RABAIS 30%

4⁸⁹ ens.
Super ensembles de 2 oreillers de qualité «Horizon» par Kwilt Kraft. Pour plus de confort à très bas prix! Ord. 6,99 ens.

Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341
HULL: Les Galeries de Hull, 770-8234
OTTAWA: Bayshore Shopping Center, 829-9191

Les grands magasins



Le rendement de la Caisse de dépôt a été le plus faible depuis 82

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

La Caisse de dépôt et placement du Québec a obtenu l'an dernier son rendement annuel le plus faible depuis 1982, soit 0,5 pour cent.

Il faut revenir au plus fort de la crise économique, soit en 1981, pour voir la Caisse afficher une performance encore plus mauvaise. A l'époque, l'institution chargée de gérer le fonds de pension des Québécois avait eu un rendement négatif de moins 1,91 pour cent.

«La conjoncture de 1990 a été particulièrement difficile en raison du contexte de récession», a justifié hier le nouveau président de la Caisse, Jean-Claude Delorme. Il estimait cependant que ce rendement était «satisfaisant en regard des divers indices de référence.»

Mieux que la moyenne

Les rendements moyens des indices auxquels se compare la Caisse ont été de moins 0,6 pour cent au cours de la dernière année. C'est donc dire que les gestionnaires de la Caisse ont réussi à dégager globalement un rendement supérieur de 1,1 pour cent par rapport à la moyenne. Si la Caisse avait fait exactement le même rendement que la moyenne, c'est 388 millions \$ de moins qu'elle aurait eu dans ses coffres.

Depuis 1982, le rendement annuel moyen de la Caisse fut de 14,1 pour cent, ce qui est supérieur à la moyenne.

A la fin de 1990, l'actif total de la Caisse était de 36,2 milliards \$, ce qui en fait la deuxième institution financière en importance au Québec après le Mouvement Desjardins. Elle est à peu près ex-aequo avec la Banque nationale.

Indices

Ce n'est pas dans le secteur boursier mais plutôt dans celui des obligations que la performance de la Caisse a été moins bonne l'an dernier, lorsque comparée toujours aux indices de référence.

Ainsi, le rendement moyen des obligations en 1990 fut de 7,6 pour cent, selon l'indice Scotia McLeod. La Caisse, elle, n'a obtenu que 6,7 pour cent.

Cet écart de presque un pour cent s'explique par le fait que la Caisse détient beaucoup plus d'obligations du gouvernement du Québec que les autres gestionnaires canadiens de portefeuille. Selon les indications fournies par le vice-président à la planification des investissements, Michel Nadeau, 80 pour cent des obligations dans le portefeuille de la Caisse sont

du Québec alors que chez la plupart des fonds de pension canadiens, c'est plutôt 50 pour cent d'obligations canadiennes que l'on détient.

En fin d'année, explique-t-il, soit en décembre, l'écart entre les taux des obligations du Québec et du Canada fut plus important que d'habitude. Cela tient au fait que les obligations canadiennes sont plus liquides, se transigent plus aisément et que les conditions générales du marché, avec la baisse des taux d'intérêt, les ont favorisées.

M. Nadeau affirme que cet écart n'a à peu près rien à voir avec la situation politique générale au Québec. A l'aide de tableaux comparatifs, il a fait remarquer que ce genre d'écarts se produit régulièrement et qu'il tend à se corriger dans les mois qui suivent.

Marché boursier

Du côté du marché boursier ca-

nadien, la Caisse a obtenu un résultat honorable, avec un rendement négatif de moins 11,3 pour cent alors que l'indice de la Bourse de Toronto, le TSE-300, chutait de 14,8 pour cent.

Idem pour ce qui est du marché international des actions. La Caisse accuse une baisse de 13,7 pour cent de son portefeuille. Moins que l'indice de référence qui lui diminue de 16,4 pour cent.

Le portefeuille hypothécaire de la Caisse a bien performé, avec un rendement de 12,1 pour cent, presque un pour cent de plus que l'indice hypothécaire de Scotia McLeod.

Enfin, du côté immobilier, la Caisse a eu un rendement courant de sept pour cent mais a déprécié son portefeuille de six pour cent, ce qui lui procure en bout de ligne un rendement de un pour cent.

UN AVANT-GOÛT DU PRINTEMPS!

Vaste choix d'imperméables



Tailles de 4 à 24½.

Plusieurs coordonnés en magasin



Bel assortiment de couleurs.

Ces vêtements ne sont que des exemples de notre grand choix.

CENTRE DE LA MODE
SAUVÉ
304, RUE PRINCIPALE OUEST, MAGOG 843-6229

Plan mise de côté

26135

IGA vous SIMPLIFIE LA VIE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 MARS 1991

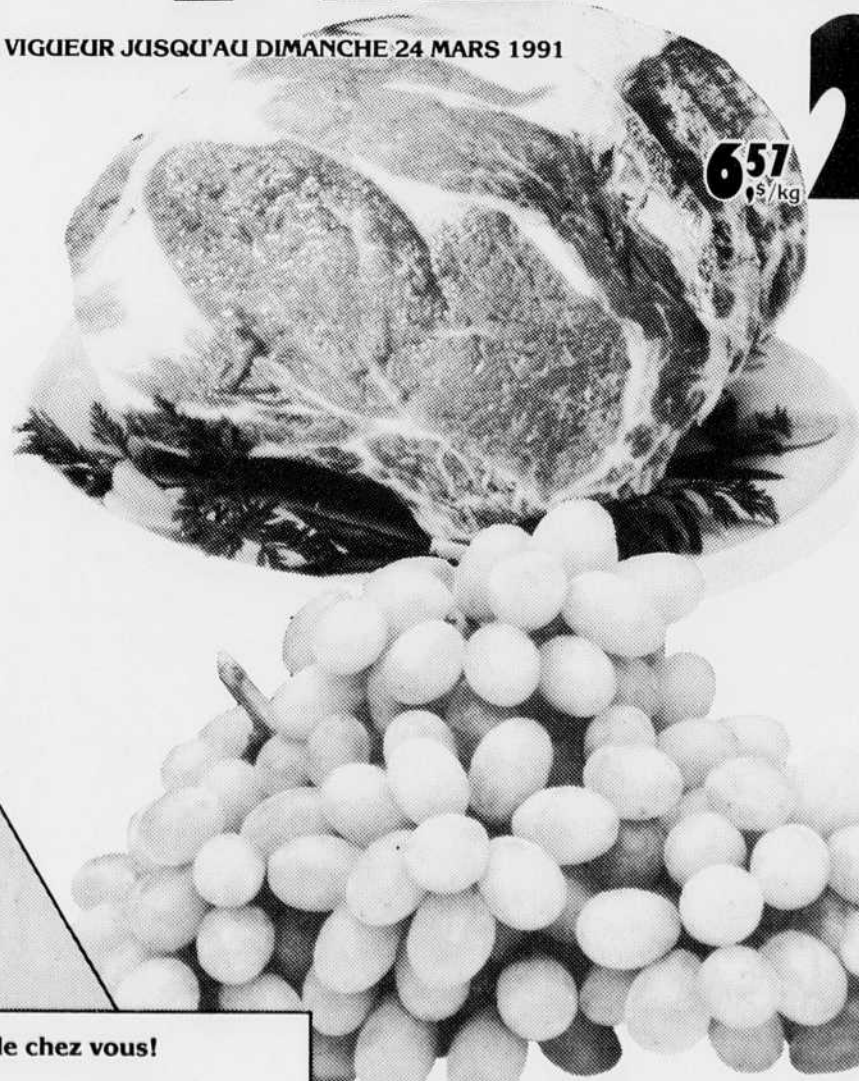
98¢
JUS D'ORANGE
Surpique
MINUTE MAID
355 mL

6/1,89
BOISSONS GAZEUSES
IGA
Bouteilles consignées
750 mL

2,99
FROMAGE TRANCÉ
SCHNEIDERS
500 g

1,29
YOGOURT
YOPLAIT
4 x 125 g ou 500 g

69¢
MOUCHOIRS
DE PAPIER
Blanc
WHITE SWAN
150



ROSBIF DE CÔTES
DE CHOIX
Boeuf approuvé Canada "A"

2,98
\$ / lb

657¢
\$ / kg

Les **Duraprix IGA**

DES PRIX D'ENTREPÔT
SEMAINE APRÈS
SEMAINE

Prix d'entrepôt
sur plusieurs
centaines de
produits semaine
après semaine.
Augmentez
vos économies
en achetant
les produits
identifiés sous
l'appellation
"Les Duraprix
IGA".



59¢

ESSUIE-TOUT
Blanc
WHITE SWAN
2 rouleaux

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THEYFORD MINES Coop IGA 520, boul. Smith S. SHERBROOKE Supermarché IGA 1541, rue Duhamel COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale BROMPTONVILLE Marché Cantagony Bromptonville Inc. 22, rue St-Joseph	PLESSISVILLE Coop IGA 1971, rue Bilodeau ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale DISRAELI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champoux KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	VALCOURT Le Beau Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph ST-NICÉPHORE Supermarché Clément Inc. 4565, boul. St-Joseph Place Charpentier FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est ST-ÉLIE D'ORFÈVRE Supermarché Clément 1065, Route 220	COATCOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child EAST ANGUS Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Galt ouest MAGOG MARCHÉ COUTURE ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke MAINTENANT OUVERT
--	--	---	---

87¢
/ lb
RAISINS VERTS
THOMPSON
Sans pépins
Produit du Chili

IGA

* marque de certification d'IGA Canada Itée

affilié à
ID Hudon et Deaudelin Itée

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.
Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.
Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines.
(50 vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA.)

VENTE SPÉCIALE DU PRINTEMPS

CHEZ

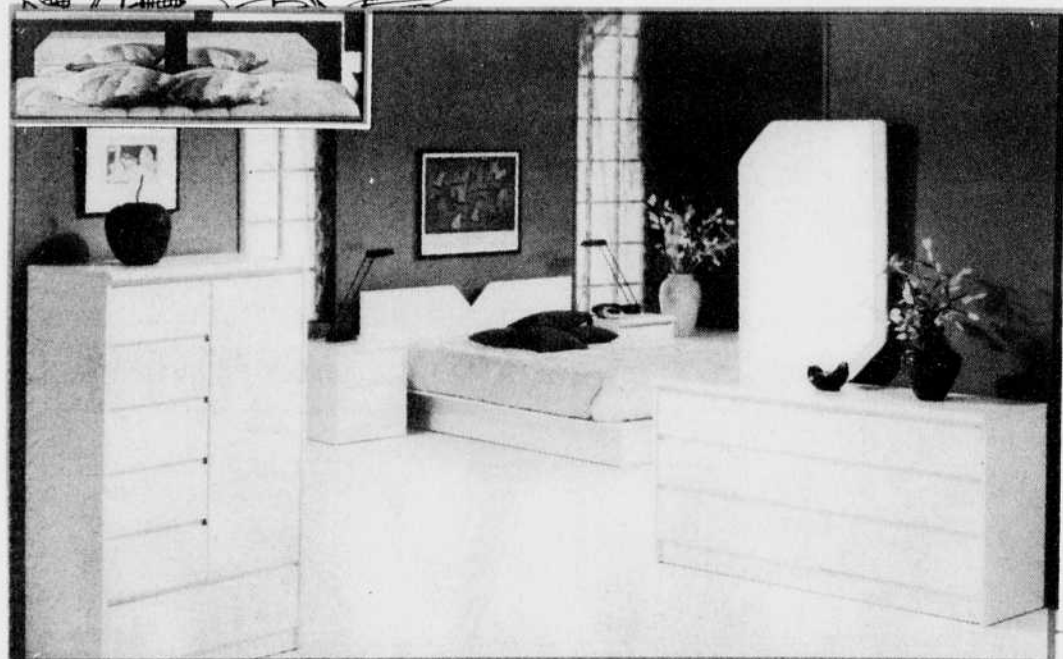
MEUBLES
Tousignant
INC.



Ens. de salon sectionnel 5 mcx

Offert dans un choix de couleurs, ce salon tout en sections s'avère pratique dans le vivoir, le salon, la salle de jeux

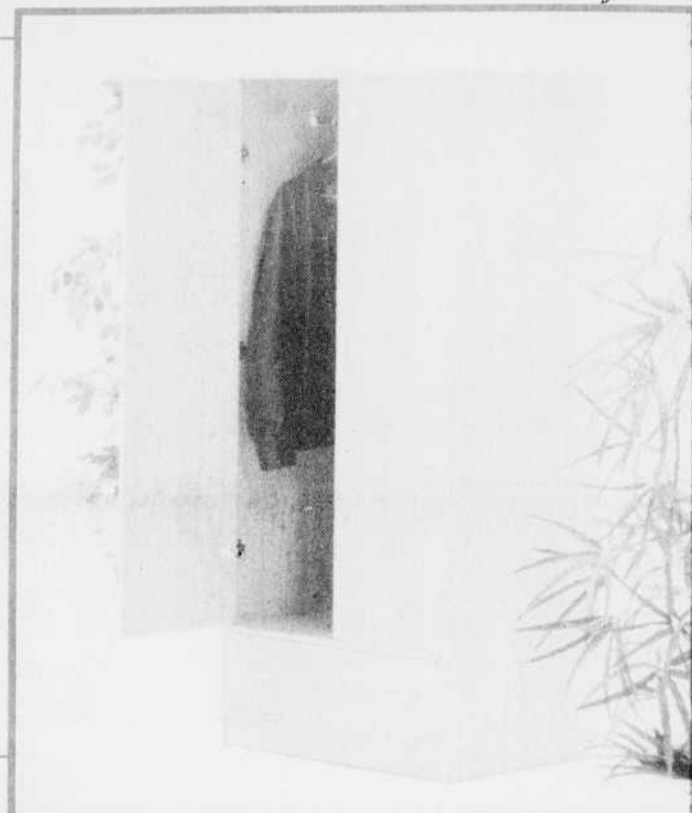
469\$



Ens. de chambre pratique 6 mcx

Comprend bureau triple, miroir, commode, tête de lit (différente de l'illustration: avec miroir comme illustré dans le médaillon) et 2 tables de nuit. Fini blanc, noir ou essuyé beige. (Plate-forme en sus.)

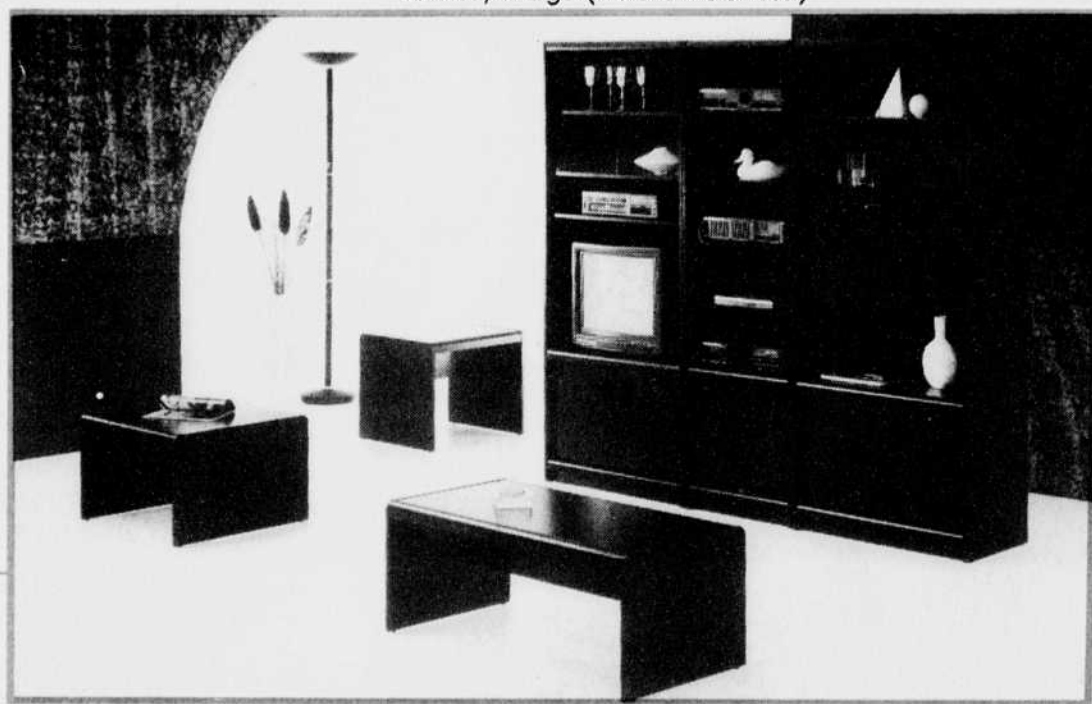
499\$



Garde-robe pratique

(Non assemblé.) Ajouter des commodités pour un maximum de rangement.

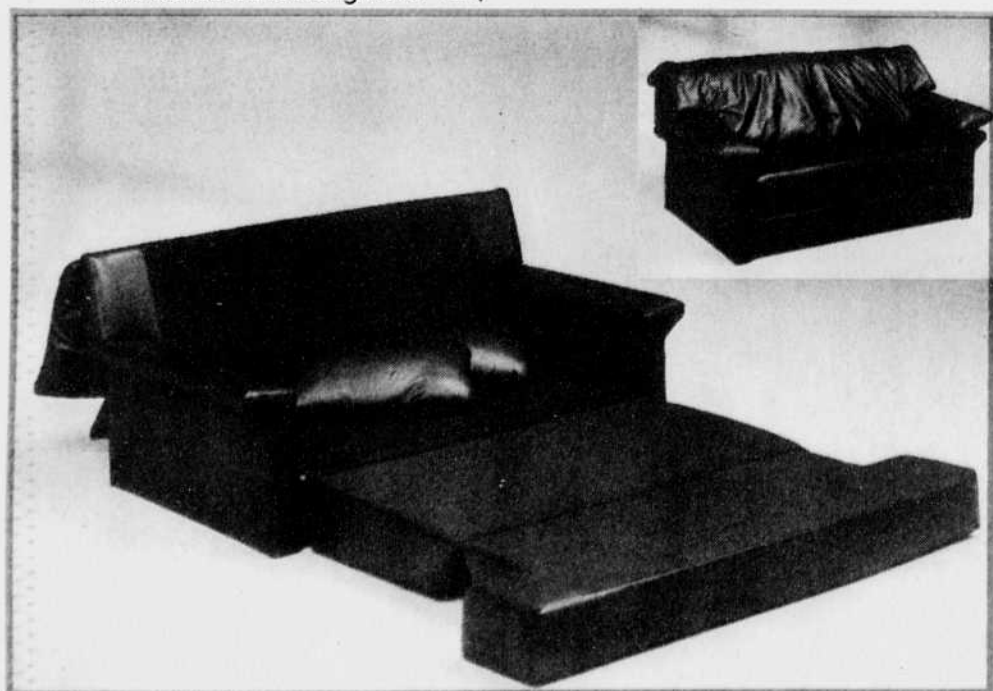
99\$



Bibliothèque attrayante 3 mcx

Finis blanc, noir ou chêne. (Vendue non assemblée.) Rehaussera tout décor. **369\$**
Également disponible, Table de bout **39\$**
Table carrée ou rectangulaire **49\$**

369\$



Causeuse "Flip Flop"

De belle confection, cette causeuse se transforme en lit douillet! Et elle n'affectera pas votre budget, à ce prix économique!

399\$

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

Chaise balançoire

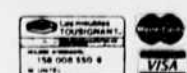
Choix de chaises sur billes dont le confort n'a rien à envier à l'apparence! Finition naturelle **99\$**
Également finition blanche **129\$**

99\$

LES
MEUBLES
Tousignant
INC.

DÉPOSITAIRE DES MARQUES...
• ADMIRAL • CRAFTLINE • DAVE
LUVVILLE • DUTAILLIER • ELKAN •
FRIGIDAIRE • HOUSE OF BRAEMO-
RE • H.P.L. • KELVINATOR • KROE-
HLER • LAURIER • PRINCEVILLE •
SHERMAG • TOSHIBA • VICTORIA-
MA • VICTORIAVILLE • VILLA-
GEOIS • PALISSER • ETC.

Possibilités de crédit



Plan mise de côté

1279, rue Grégoire, Rock Forest

565-7515